

ALGÉRIE-CHINE

Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger

P. 24

CONSEIL DE LA NATION

Tebboune désigne Chems Eddine Chitour et Benalia Belhouadjeb membres du tiers présidentiel

P. 24

NÉGOCIATIONS RUSSO-UKRAINIENNES

Pas "d'avancées significatives" pour l'instant (Kremlin)

P. 15

CONSEIL DE LA NATION

M. Tabi présente les projets de loi relatif à l'organisation judiciaire et aux compétences du Conseil d'Etat



Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté lundi devant les membres du Conseil de la nation les projets de loi organique relatif à l'organisation judiciaire et aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat.

P. 3

FORMATION PROFESSIONNELLE

Elaborer une stratégie pour le développement de la formation afin de renforcer les opportunités d'emploi des jeunes

P. 4

COMMERCE

L'interdiction d'exportation de certains produits alimentaires, pas défavorable aux opérateurs économiques

P. 6

SANTÉ

Signature d'un programme de travail entre l'Algérie et l'OMS

P. 10

SANTÉ

MAL AU DOS

10 gestes à faire au quotidien

Pp 12-13

F  **OOTBALL**

MONDIAL 2022 (BARRAGE RETOUR)

ALGÉRIE - CAMEROUN

Les "Verts" pour un cinquième Mondial

P. 21



TECHNOLOGIE

Les enjeux de la cybersécurité en débat à Alger

P. 17

ORGANISATION OMRA 2022

Les agences de tourisme et de voyage appelées à s'inscrire sur le portail électronique de la Omra

P. 2

ORGANISATION OMRA 2022

Les agences de tourisme et de voyage appelées à s'inscrire sur le portail électronique de la Omra



L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé dimanche dans un communiqué que les agences de tourisme et de voyage désirant présenter leurs candidatures pour l'organisation de la saison de la Omra pour l'année 1443 de l'Hégire, peuvent s'inscrire et retirer le cahier des charges de cette opération à travers le portail électronique de la Omra. «Les agences de tourisme et de voyage peuvent, à partir de dimanche 27 mars 2022, s'inscrire et retirer le cahier des charges de la saison de la Omra pour l'année 1443 de l'Hégire via le portail électronique de la Omra: www.bawabetelomra.dz, et ce jusqu'à jeudi 31 mars à 16h30», lit-on dans le communiqué. Les autorisations seront délivrées selon les rendez-vous fixés à travers le portail, conclut la même source.

CONSEIL DE LA NATION

Une plénière pour la présentation et le débat de trois projets de loi



Le Conseil de la nation poursuivra, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat de trois projets de loi, a indiqué lundi un communiqué de la chambre haute du Parlement. Il s'agit, précise la même source, du projet de loi définissant l'organisation, la composante, le fonctionnement et les missions de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) et le projet de loi modifiant la loi 20-01 du 30 mars 2020, définissant les missions, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifiques et des technologies. Sera présenté et débattu, dans l'après-midi de la même journée (14h), le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2019 avant de le soumettre au vote, a conclu le communiqué.

PROCÈS AFFAIRE DU GROUPE BENAMOR

Une peine de 10 de prison ferme requise contre les anciens Premier ministres Ouyahia et Sellal

Le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis lundi une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de dinars à l'encontre des anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, poursuivis pour des chefs d'accusation liés à la corruption dans l'affaire du groupe «Amor Benamor».

Le procureur de la République a

également requis, dans la même affaire, une peine de six (6) ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de dinars à l'encontre de l'ancien ministre de l'Agriculture, Rachid Benaisa.

Il a en outre requis une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende de huit (8) millions de dinars à l'encontre des propriétaires du groupe, Laïd et El-Hadi Benamor, et une peine de huit (8) ans de prison

MÉTÉO - BMS

Vents forts sur l'ouest, le centre et l'est du pays



Des vents forts, parfois en rafales avec de fréquents soulèvements de sable et/ou de particules de sable en suspension réduisant fortement la visibilité, souffleront à partir de mardi sur plusieurs wilayas de l'ouest, du centre et de l'est du pays, indique, lundi, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Les wilayas concernées par cette prévision sont Béchar, Naâma, El Bayadh, Saïda, Tiaret, Laghouat, Djelfa et M'Sila, précise la même source, ajoutant que les vents, de direction Sud à Sud-Ouest, souffleront avec une vitesse allant de 70 à 80 km/h, atteignant ou dépassant parfois 100 km/h en rafales, durant la validité du BMS, soit mardi de 03h00 à 23h00.

Ce phénomène atmosphérique affectera ensuite les wilayas de Tipasa, Blida, Ain Defla, Tissemsilt, Médéa et Bouira, où les vents, de Secteur Sud, souffleront avec une force 60 à 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, durant la validité du BMS, soit mardi de 06h00 à 18h00.

Sont également concernées les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Sétif, Batna, Ouled-Djellal, Biskra, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tébessa, où les vents, de direction Sud à Sud-Ouest, souffleront avec une force de 60 à 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h en rafales, durant la validité du BMS qui s'étale de mardi à 12h00 à mercredi à 03h00.

EL-OUED

15 artisans au salon régional de l'artisanat et des métiers

Quinze (15) artisans issus de sept (7) wilayas du pays prennent part au salon régional de l'artisanat et des métiers ouvert lundi dans la wilaya d'El-Oued.

Retenue au titre des démarches de redynamisation des activités artisanales et des métiers, cette manifestation régionale, qui s'inscrit également dans le cadre de la relance des activités touristiques saisonnières, connaît une large participation des artisans et femmes au foyer exposant des modèles de couture, de tissage, de broderie et de pâtisserie traditionnelle, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat (DAT), Djilali Chamani.

Organisé par la chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM), le salon, de cinq jours, vise, à la lumière du programme de la CAM, l'appui des artisans, notamment les femmes, à la faveur des avantages et mesures incitatives à même de faire de la famille un facteur de production et de contribution à l'économie nationale, a indiqué le même responsable.

Ces mesures incitatives tendent, selon M.Chamani, à la protection et à la préservation durable des métiers de l'artisanat, face à cette du legs socio-culturel et créneau du tourisme saharien.

Cette manifestation regroupe également des représentants de micro-entreprises versées dans les activités d'artisanat, dont la production des extraits de plantes aromatiques et médicinales, en vogue dans la région.

Le programme du salon prévoit l'organisation, en marge des expositions, de rencontres de sensibilisation en direction des artisans encadrés par des représentants des dispositifs d'appui aux jeunes, ont indiqué les organisateurs.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Une peine de 10 ans de prison ferme requise contre l'ancienne ministre Khalida Toumi



Le Procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis lundi une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de dinars à l'encontre de l'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, poursuivie pour des chefs d'accusation liés à la corruption.

Khalida Toumi est poursuivie avec d'autres responsables du secteur de la Culture pour «abus de fonction, dilapidation de deniers publics et octroi d'indus avantages à des tiers».

JEUX MÉDITERRANÉENS 2022

Mobilisation de cadres de l'Ecole de Police Mohamed Ouadah pour la 2^e session de formation des stadiers

Des cadres de l'Ecole de police Mohamed Ouadah de Ain Benian relevant de la Sûreté d'Alger ont pris part à la deuxième session de formation des stadiers bénévoles (agents d'encadrement des stades) qui a débuté ce dimanche et qui se poursuivra jusqu'au 31 mars, en prévision des Jeux méditerranéens (JM-2022 Oran).

La formation est organisée au niveau de l'Institut national de formation supérieure en science et technologie du sport (Ain Benian) ainsi que l'Ecole nationale supérieure en science et technologie du sport (Dely Brahim), a précisé un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le programme prévoit des formations dans les domaines suivants: les techniques de contrôle et de fouille des personnes, l'utilisation des équipements et outils, les techniques de contrôle du périmètre de la structure sportive, le self-défense, le plan de sécurité des stades, les points à couvrir, les techniques d'encadrement d'accompagnement des équipes depuis le bus aux vestiaires et la protection on des arbitres», conclut le communiqué.

ALGÉRIE - EAU

Le ministère de la Transition énergétique participe à la Semaine du climat dans la région MENA à Dubaï

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables participe à la Semaine du climat dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), qui a débuté lundi à Dubaï (Emirats arabes unis). Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables «représente l'Algérie à la Semaine du climat dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, du 28 au 31 mars 2022 à Dubaï (Emirats arabes unis)», selon un communiqué du ministère.

Cette participation à la Semaine du climat dans la région MENA vise à «tirer parti des contributions des instances internationales en faveur du Plan d'action pour l'accélération de la transition énergétique en Algérie», a précisé la même source.

L'Algérie a été invitée à cet événement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

CONSEIL DE LA NATION M. Tabi présente le projet de loi relatif à l'organisation judiciaire...

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté lundi devant les membres du Conseil de la nation le projet de loi organique relatif à l'organisation judiciaire.

Lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, le ministre de la Justice a précisé que le présent projet de loi propose la révision de l'organisation stipulée dans la loi organique n° 05-11 du 17 juillet 2005, et une révision globale de la loi organique relative à l'organisation judiciaire, à travers l'introduction de dispositions destinées aux juridictions ordinaires et administratives, en écartant de son champ d'application le Conseil d'Etat, la Cour suprême et le tribunal des conflits.

Le présent projet de loi renferme 40 articles présentés sous quatre (4) axes, dont le premier est lié aux dispositions générales consacrant le principe du double degré de juridiction.

Le deuxième axe fixe les dispositions communes des deux ordres judiciaire et administratif. Le troisième axe définit dans ses dispositions relatives à l'ordre judiciaire ordinaire la composition et le mode d'organisation et de



fonctionnement des cours et tribunaux. Le quatrième axe concerne l'ordre judiciaire administratif, la loi organique définissant les dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des tribunaux administratifs d'appel qui verront bientôt le jour.

Selon le texte de loi, les audiences des juridictions

se tiennent aux sièges et peuvent exceptionnellement se tenir en dehors des sièges sur décision du président de la juridiction. Pour garantir les droits des justiciables et assurer la continuité du service public de la Justice, le projet de loi prévoit que «les juridictions statuent durant les vacances judiciaires en matière de référé et sur les

affaires des détenus». Par ailleurs, afin d'assurer la prise en charge des justiciables résidant loin des juridictions, notamment ceux des régions du sud, la loi organique prévoit la possibilité de tenir des audiences périodiques itinérantes sur décision du ministre de la Justice à la demande des présidents de ces juridictions.

... et le projet de loi relatif aux compétences du Conseil d'Etat

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté lundi devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat.

Lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, Président du Conseil de la nation, M. Tabi a expliqué que le projet «inscrit dans le cadre de l'adaptation des textes juridiques relatifs aux questions administratives aux dispositions de la Constitution tout en prenant en charge certaines préoccupations issues de la pratique».

Ce projet prévoit des amendements

relatifs notamment à la révision des compétences du Conseil d'Etat en application de l'article 179 de la Constitution portant création de tribunaux administratifs d'appel pour consacrer le principe du double degré de juridiction au niveau de la justice administrative.

Le Conseil d'Etat devient ainsi «l'organe régulateur de l'activité des tribunaux administratifs d'appel et des tribunaux administratifs, à l'instar de la Cour suprême pour la justice ordinaire», a précisé le garde des Sceaux.

Le Conseil d'Etat se chargera à l'avenir des amendements introduits de l'élaboration d'un rapport annuel à sou-

mettre au Président de la République, dans le but de «lever les dysfonctionnements relevés au niveau de l'Administration lors du traitement des affaires administratives, et ce, afin de permettre la prise des mesures appropriées».

Parmi les autres amendements, le ministre a évoqué en particulier «la clarification du rôle du commissaire d'Etat auprès du Conseil d'Etat et des missions des juges attachés au cabinet du président du Conseil d'Etat auxquels seront dévolues les missions de préparation et de rectification des articles renvoyés et leur adaptation aux dispositions de la Constitution».

Nécessité de disposer de magistrats spécialisés pour protéger les droits des justiciables

Les membres du Conseil de la nation ont salué lundi les nouvelles dispositions contenues dans les projets de loi relatifs à l'organisation judiciaire, à l'assistance judiciaire et aux compétences du Conseil d'Etat, jugeant nécessaire de disposer, en parallèle, de magistrats spécialisés, notamment dans les tribunaux administratifs, afin de protéger les droits des justiciables.

Dans leurs interventions lors du débat des projets de loi présentés par le ministre de la Justice, Garde des

Sceaux, Abderrachid Tabi, des membres du Conseil de la nation ont estimé que les dispositions proposées, en accord avec la Constitution de novembre 2020, étaient de nature à renforcer la protection des libertés individuelles et collectives et des droits des justiciables, appelant à accorder un intérêt particulier à la question de la formation et de la spécialisation des magistrats.

Pour le sénateur du parti du Front de libération nationale (FLN), Fouad Sebouta,

la nouvelle organisation judiciaire proposée doit s'accompagner d'une «formation sérieuse et spécialisée» des magistrats, notamment dans les tribunaux administratifs.

Son collègue du Rassemblement national démocratique (RND), Fouad Lakhal, a estimé que la nouvelle organisation judiciaire «s'impose pour promouvoir le système judiciaire national», appelant à définir la compétence territoriale des cours de justice. Le membre du tiers présidentiel, Azzouz Nasri, a,

quant à lui, proposé d'inclure dans la nouvelle organisation judiciaire «les tribunaux maritimes compte tenu de leur importance dans la protection de l'économie nationale». Le sénateur a également appelé à définir à quel niveau intervient le recours à l'assistance judiciaire dans les régions reculées pour garantir le principe d'égalité et les droits des justiciables. Les trois projets de loi seront soumis mercredi au vote des membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière.

FORMATION

M. Diafat participe au séminaire national sur "le secteur de la formation professionnelle à l'heure des défis du marché de l'emploi"

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro Entreprise, Nassim Diafat a pris part, lundi à Alger, à la cérémonie d'ouverture du séminaire national sur "le secteur de la formation professionnelle à l'heure des défis du marché de l'emploi", indique un communiqué du ministère délégué.

Organisé par le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels à l'Ecole supérieure d'Hôtellerie et de Restauration de Aïn Benian (Alger), le séminaire vise "à élaborer des approches efficaces pour concourir à la résolution du problème de l'emploi, en veillant à ancrer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes stagiaires des centres de la formation professionnelle et à renforcer la volonté de créer des micro-entreprises pour contribuer aux efforts de développement et à l'ouverture de nouvelles opportunités d'emploi", ajoute le communiqué.

Accompagné de membres du Gouvernement, M. Diafat a visité une exposition organisée en marge du séminaire regroupant plusieurs micro-entreprises, financées par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et montées par des diplômés des centres de la formation et de l'enseignement professionnels.

TERRORISME

Les aveux du détenu Benhalima confirment l'implication de l'organisation terroriste «Rachad» dans des plans ciblant la stabilité de l'Algérie

Le détenu Mohamed Azzouz Benhalima a livré de «graves» aveux confirmant l'implication de l'organisation terroriste «Rachad» dans des plans abjects ciblant la stabilité de l'Algérie et ses institutions souveraines, en exploitant des jeunes fourvoyés.

Le détenu Benhalima a révélé aux enquêteurs, dans une vidéo diffusée dimanche, plusieurs noms impliqués dans ces plans, à l'instar de Mohamed Larbi Zitout et ses frères Smail et Miloud, Mourad Dehina, Mohamed Abdellah, Amir Boukhers (dit Amir Dz), Abdou Semmar et Assia Kechoud.

Il a également avoué avoir établi des contacts, lorsqu'il a quitté le sol algérien, avec Larbi Zitout à travers Mohamed Abdellah, ajoutant que Zitout lui avait demandé des informations sur «la police, le ministère de la Défense nationale et d'autres ministères».

Après avoir expliqué que Zitout confiait, dans le cadre des plans ourdis contre l'Algérie, «une mission spécifique» à chaque membre, le détenu Benhalima a déclaré avoir été chargé de «l'Armée et de la Police, tandis que Mohamed Abdellah s'occupait de la Gendarmerie nationale et d'autres départements ministériels».

Mohamed Zitout s'occupait, quant à lui, des affaires concernant les présidents et d'autres questions diplomatiques. «Zitout m'a contacté dans le seul but de porter atteinte aux fondements de l'institution militaire», a-t-il poursuivi, ajoutant que «Zitout nous fournissait certaines fatwas dont nous ignorions la source et tentait de nous en convaincre».

Il prétendait que l'Islam n'interdisait pas de s'attaquer aux familles des responsables». Il a également révélé, dans ses aveux, les noms des deux frères de Larbi Zitout qui prenaient attache avec les jeunes en vue de les recruter à travers des faux comptes sur les réseaux sociaux, soulignant que «les réunions se tenaient dans la discrétion la plus totale pour saper la sécurité et la stabilité de l'Algérie».

Le détenu a révélé aussi que ces plans se tramaient en exploitant les jeunes influenceurs des réseaux sociaux, faisant savoir, à titre d'exemple, que Smail Zitout (frère de Larbi Zitout) possédait près de 24 pages Facebook, plusieurs logements et téléphones mobiles, alors qu'il est censé être au chômage.

De son côté, Miloud Zitout (frère de Larbi Zitout) travaille dans une société informatique en Belgique et mène des activités suspectes sur le moteur de recherche Google et YouTube, selon les aveux de Benhalima qui a affirmé que «Miloud recevait de l'argent de la part de l'organisation terroriste «Rachad»».

Concernant sa relation avec Abdou Semmar, Benhalima a avoué avoir été contacté par ce dernier lorsqu'il était en France et l'a invité à passer sur sa Web TV.

«Abdou Semmar prétend entretenir des contacts avec des députés et responsables français qui pourraient lui venir en aide», a-t-il ajouté à ce propos. Le détenu Benhalima a avoué également qu'il avait introduit une demande d'asile politique à son arrivée en France le 18 septembre 2019 et avait reçu les frais d'asile estimés à 500 euros.

ENRICHISSEMENT DU TEXTE SUR L'ORGANISATION DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

Reprise des travaux de la commission spécialisée

La Commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme du Conseil de la nation a repris lundi ses travaux pour l'examen de la mouture de l'avant-projet de loi relatif à l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, en vue de son adaptation aux dispositions de la Constitution.

"Sur instruction du Président du

Conseil de la nation, Salah Goudjil, la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, présidée par M. Hakim Tamraoui, a repris lundi ses travaux pour l'examen et l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 16-12 fixant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil

de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, dans l'objectif de l'adapter à la Constitution du 1er novembre 2020", selon communiqué de la chambre haute du parlement.

Il s'agit de la deuxième réunion de cette commission depuis qu'elle a été chargée de cette mission par le président du Conseil de la nation qui a supervisé la première réunion en date du 14 mars en cours.

MINES

La partie algérienne reprend le contrôle de la société en charge du projet Plomb zinc d'Oued Amizour

La partie algérienne a repris le contrôle de la société en charge du projet Plomb zinc d'Oued Amizour, conformément à la règle 51/49, a indiqué dimanche le ministère de l'Énergie et des Mines dans un communiqué.

«Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie des pouvoirs publics afférente à la concrétisation des projets structurants, notamment le projet d'exploitation du Plomb zinc d'Oued Amizour, une nouvelle reconfiguration des parts dans la société en charge du projet Plomb Zinc d'Oued Amizour a été opérée afin de se conformer à la règle 51/49», selon la même source.

Ainsi, 16% des actions du partenaire étranger Terramin ont été cédées au profit des filiales du groupe Manadjim El-Djazair: l'Entreprise nationale des produits miniers non-ferreux et des substances utiles (ENOF SPA) et l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM).

La partie algérienne détient par conséquent 51% de la société contre 49% pour l'entreprise australienne Terramin. Le ministère a annoncé, également, que les actionnaires, à travers leurs représentants au niveau du Conseil d'administration de la société commune, «ont décidé de passer à l'exploitation minière, conformément à l'étude de faisabilité du projet, approuvée dans le respect des règles édictées par les exigences liées à la préservation de l'environnement».

Ce projet structurant revêt un caractère «stratégique» pour le pays, de par son potentiel minier exploitable estimé à 34 millions de tonnes pour une production annuelle de 170.000 tonnes de concentré de zinc, souligne-t-il.

Ces chiffres confirment, selon le ministère, l'«importance» du projet qui va permettre de réduire la facture d'importation par la satisfaction du besoin national et l'augmentation des recettes en monnaies de devises par l'exportation de l'excédent de la production.

Au plan de l'emploi, l'exploitation de cette mine constituera des débouchés pour les diplômés universitaires et ceux de la formation professionnelle, par la création de près de 700 emplois directs, sans pour autant parler de l'impact positif sur le développement économique de la région, estime la même source.

Alors qu'au plan de l'environnement, «toutes les études nécessaires ont été réalisées pour évaluer l'impact sur l'environnement de l'exploitation du gisement», affirme le ministère ajoutant que la méthode d'exploitation, qui a été retenue et approuvée, «répond aux exigences environnementales et aux spécificités de la nature du gisement».

INDUSTRIE

Réunion de coordination sur le raccordement de la zone industrielle de Larbatache en gaz et électricité

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a tenu, lundi, une réunion de coordination et de consultation dans l'objectif d'examiner les moyens disponibles pour le raccordement de la zone industrielle de Larbatache (Boumerdes Ouest) en gaz et électricité, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion s'est tenue au siège du ministère en présence du PDG du groupe Sonelgaz, du président de l'autorité de régulation du gaz et de l'électricité, du président de l'autorité de régulation des hydrocarbures, outre le directeur de l'Énergie et des mines de la wilaya de Boumerdes et des cadres du ministère et de Sonelgaz.

A cette occasion, un responsable exécutif de Sonelgaz a fait un exposé où il a dévoilé les différentes solutions et structures énergétiques dont des transformateurs électriques et des gazoducs qui seront bientôt réalisés, mettant l'accent sur la nécessité de réunir toutes les conditions techniques et financières en vue de raccorder la zone industrielle de Larbatache qui s'étend sur une superficie de 137 hectares ainsi que les investissements qui y sont implantés en gaz et électricité, lit-on encore sur le communiqué.

Pour sa part, le premier responsable du secteur a insisté sur la prise en charge urgente de ces zones pour l'accompagnement des industriels et investisseurs avant d'entamer la réalisation des projets tout en contribuant à la relance industrielle, la diversification économique outre la création de la richesse et des postes d'emploi, a conclu le document.

FORMATION - RENCONTRE

Début des travaux d'une rencontre nationale sur la Formation professionnelle et les défis du marché de l'emploi

Les travaux de la rencontre nationale placée sous le thème «Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les défis du marché de l'emploi» ont débuté hier à Alger avec pour objectif l'examen des mécanismes de renforcement de l'équation formation professionnelle-emploi.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merabi a supervisé le lancement des travaux de cette rencontre, en présence de plusieurs ministres et représentants de différents secteurs, établissements et organismes nationaux, ainsi que des représentants du patronat, du secteur de la formation et des organismes d'appui aux micro-entreprises. Cette rencontre se veut un «espace d'approfondissement du partenariat» entre le département de la formation et les différents acteurs dans le domaine de la formation et de l'emploi, dans l'espoir de contribuer à la réalisation des objectifs et des projets visant à promouvoir la formation professionnelle et à renforcer les relations entre la formation et l'emploi, indiquent les organi-

sateurs. C'est également une occasion pour «mettre à jour et activer les accords signés dans le domaine de la formation selon une nouvelle vision».

A l'ordre du jour de la rencontre figurent plusieurs thèmes, notamment «les potentialités du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les perspectives de la formation dans le cadre de l'approche qualité-emploi», «les besoins des établissements économiques en matière de formation, l'employabilité et l'insertion professionnelle», «l'approche de la formation et de l'emploi dans le secteur de la formation», ou encore «l'équilibre nécessaire entre l'offre et la demande en termes d'offres dans le secteur de la formation». Des communications sont également au menu du colloque sur les thèmes de «les

micro-entreprises comme moteur du développement économique», «l'employabilité des diplômés du secteur et les rôles attendus du partenaire économique dans la réalisation de l'équation formation-emploi».

Cette rencontre prévoit des ateliers de travail sur «les mécanismes d'adaptation de la formation aux besoins du marché de l'emploi», «le rôle de l'accompagnement, potentialités et enjeux» et «les dispositifs de partenariat et voies d'activation et de développement des conventions sectorielles».

Les participants à ces ateliers débattront de ces axes en vue d'aboutir à des propositions permettant l'élaboration d'une approche pour l'établissement d'un partenariat efficace entre les différents secteurs et institutions concernés

par la formation et l'emploi.

La rencontre sera sanctionnée par la signature de conventions entre le secteur de la formation professionnelle et des institutions économiques.

Une exposition des produits de nombreuses start-up dont les propriétaires sont diplômés d'établissements de la formation professionnelle de différents wilayas du pays, a été organisée à cette occasion.

Dans son allocution, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a souligné que cette rencontre a pour objectif de «réaliser une synergie dans le système de formation et d'adapter ce dernier aux nouvelles tendances du modèle de croissance économique, mais aussi de contribuer au renforcement de l'équation formation-emploi».

FORMATION

Elaborer une stratégie pour le développement de la formation afin de renforcer les opportunités d'emploi des jeunes

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a fait part, lundi à Alger, du projet d'élaboration d'une stratégie nationale de soutien et de développement de la formation, dans le but de renforcer les opportunités d'emploi au profit des jeunes.

Présidant les travaux du séminaire national sur la formation et les défis du marché de l'emploi, le ministre a indiqué que le secteur tend à «mettre en place une stratégie durable et efficace entre le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et les différents acteurs, en vue de soutenir et développer la formation, à l'effet de renforcer les opportunités d'emploi pour nos jeunes». Pour le ministre, ce séminaire intitulé «le secteur de la formation professionnelle à l'heure des défis du marché de l'emploi», vise à mettre la Formation professionnelle en adéquation avec les exigences du marché local de l'emploi, outre d'être un moyen pour promou-

voir les opportunités d'emploi des jeunes, en assurant une main d'œuvre qualifiée, et ce, en partenariat avec les entreprises économiques». Dans ce contexte, M. Merabi a mis en avant l'importance de l'amélioration continue de la qualité et de l'efficacité de la formation, de l'adoption d'une approche en vue de garantir la qualité au niveau des établissements de formation, ainsi que la nécessité d'une recherche continue de mécanismes adéquats et efficaces pour la formation pour répondre aux besoins du marché de l'emploi en termes de qualifications et compétences». A ce propos, il a mis en avant l'importance d'adopter la formation par apprentissage, car «plus efficace, moins onéreuse et garantissant l'insertion professionnelle». Le ministre a également jugé primordial de mettre en application les mécanismes d'accompagnement et d'orientation des diplômés vers le monde entrepreneurial, en renforçant, dira-t-il, les missions des

«Maisons d'accompagnement», cet espace ouvert à l'échange d'informations entre les apprentis et les opérateurs économiques.

M. Merabi a invité, à ce propos, les responsables concernés à réfléchir à des mesures pratiques pour mettre en place des partenariats sectoriels, appelés à se développer, plus tard, via les accords de coopération. A noter qu'il a été procédé, lors de cette rencontre, à la signature d'une convention entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), dans l'objectif de consolider les liens entre le secteur de la formation et les entreprises économiques. Cette convention signée par le directeur de la Formation continue et des Relations intersectorielles, Mourad Necib et le président du CREA, Kamel Moula, devra assurer, entre autres, une main d'œuvre qualifiée pour satisfaire les besoins de l'économie nationale.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ABDELBAKI BENZIANE DE TLEMCCEN : « Appel à la communauté universitaire à prendre part aux projets du programme du gouvernement »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane a appelé lundi à Tlemcen tous les responsables et membres de la communauté universitaire locale à prendre part aux projets essentiels inscrits au programme d'action du gouvernement. Présidant une rencontre à la faculté de biologie de Tlemcen, le ministre a indiqué que ces projets ont trait à la sécurité alimentaire, à la sécurité énergétique et à la santé des citoyens, invitant toutes les compétences scientifiques et chercheurs à proposer des projets de recherche qui servent le tissu économique de la wilaya et qui pourraient assurer l'excellence.

Abdelbaki Benziane a également invité la communauté universitaire à œuvrer à

impulser une nouvelle dynamique de développement en créant des pôles d'excellence puisque, a-t-il souligné, l'université est actuellement au cœur des enjeux sociaux et sociétaux. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'adapter les offres de formation en licence, master et doctorat à la vision nouvelle adoptée par le secteur qui soient en adéquation avec les exigences du développement local. Il a également exhorté la communauté universitaire à s'ouvrir davantage sur son environnement économique et social à travers l'intensification des relations de travail avec les entreprises économiques publiques et privées dans l'optique de réduire le taux de chômage et la création de nouvelles opportunités d'emplois pour les nouveaux

diplômés universitaires. Le ministre a, en outre, appelé à encourager l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat parmi les étudiants afin de bien les préparer à créer leurs propres entreprises et contribuer à la création des richesses.

D'autre part, lors de cette visite, Abdelbaki Benziane a inspecté le nouveau pôle universitaire de 4.000 places pédagogiques à Chetouane, partagé entre la faculté de médecine et les deux écoles supérieures de management et des sciences appliquées.

Ce nouveau pôle comprend également une résidence universitaire de 500 lits et une clinique dentaire. La délégation ministérielle avait également visité, au sein de la faculté de médecine, le nouveau centre de simulation qui facilitera la formation pratique des méde-

cins et chirurgiens-dentistes. A Mansourah, le ministre a inauguré une nouvelle résidence universitaire de 2.000 lits et posé la première pierre d'un second restaurant universitaire central de la wilaya, avant de visiter le nouveau siège du rectorat de l'université et le centre des étudiants où il a pris connaissance des divers projets initiés par les étudiants dans plusieurs domaines.

Ces nouvelles infrastructures pédagogiques seront opérationnelles à partir de la nouvelle rentrée universitaire 2022-2023. Elles constituent, avec toutes les autres infrastructures, un cadre idéal à même de donner à l'université une place centrale dans la dynamique de développement de la région.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Benbahmed : « renforcement de l'accréditation pour de nouvelles bases organisationnelles pour garantir la qualité du consommable médical »

Le ministre de l'industrie pharmaceutique Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, a affirmé lundi à Alger que le renforcement de la coopération entre son secteur et l'Organisme algérien d'accréditation visait l'établissement de bases règlementaires structurées afin d'assurer la qualité et l'efficacité du consommable médical en Algérie.

Dans son allocution à l'ouverture d'une rencontre sur "la contribution de l'accréditation à la qualité des équipements médicaux", le ministre a expliqué que la conclusion d'une convention entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et l'Organisme algérien d'accréditation, en marge de la rencontre, permettrait "d'assurer une politique rationnelle d'évaluation de la conformité, à laquelle se référeront les opérateurs économiques et les entreprises publiques".

Cette convention découle également d'une politique qui vise, ajoute le ministre, à consacrer une volonté participative permettant de consolider et de renforcer des relations de coopération fondées sur des objectifs communs et des efforts mutuels pour améliorer la qualité et la sécurité des produits pharmaceutiques et des fournitures médicales et pour préserver la santé publique.

M. Benbahmed a souligné que cette coopération comprendra un soutien technique afin de renforcer les capacités des laboratoires de contrôle de la qualité, la formation de cadres d'évaluation responsables de l'inspection et l'élaboration d'un programme pres-



crit pour l'accréditation des laboratoires de contrôle et/ou d'essais pour les entreprises pharmaceutiques agréées, selon les référentiels d'accréditation liés aux laboratoires d'expérimentation, d'analyses et d'étalonnage, et celui lié aux laboratoires de biologie médicale et aux organismes de contrôle.

Il permettra également, selon le ministre, de mettre en vigueur la norme internationale destinée à l'introduction des fournitures médicales sur le marché local, et l'accompagnement de la reconnaissance des laboratoires de contrôle qualité, et/ou d'expérimentations dans le domaine de l'industrie

pharmaceutique aux niveaux national et international.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a estimé que cette coopération devra permettre aux entreprises nationales de répondre aux besoins du marché national et de chercher des marchés prometteurs, ajoutant que "l'accès à ces marchés s'effectuera conformément à des normes".

"Ces normes ne se concrétisent qu'après l'aval d'instances spécifiques qui permettent la régulation des produits étrangers qui font concurrence au produit local à travers des accréditations techniques à même de protéger le produit national et les

entreprises publiques", a poursuivi le ministre. Le premier responsable du secteur a appelé, en outre, les entreprises productives à s'orienter vers l'accréditation, et ce, à travers l'accompagnement de son département ministériel et l'organisme algérien d'accréditation (Algerac).

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, les signataires, en l'occurrence, le directeur général de l'ANPP, Kamel Mansouri et le DG d'Algerac, Noureddine Boudissa, ont plaidé pour la généralisation de l'accréditation au niveau national.

De son côté, M. Mansouri a appelé à la généralisation de l'accréditation à même d'être une habitude auprès des producteurs leur permettant d'éviter le recours à des accréditations étrangères très coûteuses en devise, outre la réduction des délais d'accréditation".

Pour sa part, M. Boudissa a mis l'accent sur l'impérative généralisation de l'accréditation au niveau de tout le secteur pharmaceutique, public et privé, soulignant l'importance d'améliorer la qualité du produit pharmaceutique et de mettre en place les conditions à l'avenir de façon à permettre l'exportation de ces produits.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Convention ANPP-Algerac pour renforcer les compétences des laboratoires de contrôle

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et l'organisme algérien d'accréditation (Algerac) ont signé lundi à Alger une convention de coopération dans le cadre du développement des infrastructures qualité, notamment, les laboratoires de contrôle de qualité relevant du secteur de l'industrie pharmaceutique.

Au cours des travaux d'une rencontre intitulée «Apport de l'accréditation à la qualité des dispositifs médicaux», le directeur général de l'ANPP, Kamel Mansouri, et le directeur général de l'Algerac, Noureddine Boudissa, en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed et du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, ont paraphé la convention, por-

tant sur l'assistance technique pour le renforcement des compétences des laboratoires de contrôle de qualité et la formation des cadres évaluateurs responsables de l'inspection. Autre objectif de cette convention, l'élaboration d'un programme en vue de l'accréditation des laboratoires de contrôle et/ou d'essais des établissements pharmaceutiques agréés selon les référentiels d'accréditation liés au laboratoire d'essais, analyse et étalonnage, au laboratoire de biologie médicale, aux dispositifs médicaux et le référentiel lié à l'organisme procédant à l'inspection.

Il s'agit également, pour cette coopération, de mettre en œuvre la norme internationale ISO 13485 destinée à la mise sur le marché local des dispositifs médicaux ainsi

que l'accompagnement pour la reconnaissance des laboratoires de contrôle de qualité et/ou d'essais dans le domaine de l'industrie pharmaceutique à l'échelle nationale et internationale.

De plus, cette convention vise la reconnaissance par l'ANPP des laboratoires accrédités en vue du contrôle de qualité et la performance des dispositifs médicaux dans le cadre de leurs homologations et leur mise sur le marché.

En outre, le document signé entre les deux parties vise à contribuer à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à l'accréditation des organismes de contrôle de qualité et/ou de performance des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

PÊCHE - AQUACULTURE

L'entreprenariat et les perspectives de l'investissement dans l'aquaculture, thème d'une journée d'étude à Ouargla

L'entreprenariat et les perspectives de l'investissement dans l'aquaculture a été le thème d'une journée d'étude organisée lundi à Ouargla, à l'initiative de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques (DRPH) et des ressources halieutiques (DRPH) et de la maison de l'entreprenariat à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO).

Cette rencontre, à pour objectif de mettre en exergue les opportunités de l'entreprenariat et de l'investissement dans la filière de l'aquaculture à travers la région du Sud-est du pays, a déclaré le directeur du secteur, Salah Eddine Oudainia.

Elle vise aussi à contribuer à l'encouragement des porteurs de projets désireux d'investir dans diverses activités relatives à l'aquaculture avec le concours de l'agence

nationale d'appui et de développement de l'entreprenariat (ANADE) et l'Agence nationale de gestion du Micro-crédit (ANGEM) notamment, a ajouté M.

Oudainia, et ce, poursuit-il, en application d'une stratégie nationale visant à créer 1.000 entreprises aquacoles à l'échelle nationale.

Pour cela, la DRPH qui chapeaute 5 ix wilayas de la région Sud-est du pays, à savoir Ouargla, Tamanrasset, Ghardaïa, El-Menia, Laghouat et Djanet, "n'épargnera aucun effort pour la création le plus grand nombre possible d'entreprises aquacoles projetées", a-t-il fait savoir.

Pas moins de 180 étudiants et diplômés porteurs de projets dans des créneaux divers, tels que l'informatique, l'industrie,

l'agriculture et l'aquaculture, ont été formés, depuis le début de l'actuelle saison universitaire (2021-2022) à ce jour, a annoncé pour sa part le premier responsable de la maison de l'entreprenariat, Dr. Mohamed Goudjil.

Entre 500 à 600 étudiants bénéficient chaque année de sessions de formation spécialisées au niveau de la maison de l'entreprenariat depuis sa création en 2013, qui s'implique dans l'accompagnement d'idées et la créativité, a-t-il souligné. Plusieurs conférences ont été au menu de cette rencontre qu'a abritée la Faculté des sciences de la nature et de la vie à l'UKMO, entre autres, "Les opportunités de l'investissement dans la pêche et l'aquaculture", "La contribution de

DÉVASEMENT DES BARRAGES

Lafarge Algérie signe un accord avec l'ANBT et l'université de Ain Temouchent

Le cimentier Lafarge Algérie (filiale du groupe suisse Holcim) a signé, lundi à Alger, un accord avec l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) et l'université de Ain Temouchent, pour le développement d'une démarche permettant de valoriser les vases des barrages dans la production du ciment.

Cet accord a été paraphé par le PDG de Lafarge Algérie, Nicolas George, le directeur central des barrages à l'ANBT, Ali Boutata, et le recteur de l'Université Ain Temouchent, Abdekader Ziadi, en marge d'une journée de découverte et de sensibilisation à l'économie circulaire, "Green day", organisée à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA).

A cette occasion, M. Boutata a affirmé que cet accord s'inscrivait "en droite ligne avec les objectifs des pouvoirs publics sur la valorisation et la préservation durable des ressources hydriques, notamment à travers la lutte contre l'envasement des barrages, en associant la recherche scientifique dans ce domaine".

"Ce partenariat optimisera davantage les opérations de dévasement (extraction de vase entposée dans le s retenues en raison de l'érosion des sols) afin de permettre aux barrages de retrouver leur capacités initiales", a-t-il déclaré à la presse, en marge de la cérémonie de signature.

Pour sa part, M. George a précisé que l'opération concerne d'abord les barrages d'Oran et de Mascara et pourrait s'étendre par la suite aux barrages de M'sila et Biskra.

Lors de la journée "Green day", Lafarge Algérie a signé un deuxième accord, avec l'association environnementale RECIFS, qui porte sur la création d'une zone protégée au niveau de la Baie d'Alger, et ce, à travers des récifs artificiels afin de restaurer la biodiversité marine.

L'accord a été paraphé par le PDG de Lafarge Algérie et le président de l'association, Hamid Belkessam.

Les deux parties devraient travailler conjointement pour à la conception, la réalisation et l'immersion de ces récifs artificiels, a-t-on expliqué. M. Georges a affirmé que Lafarge Algérie accompagnera ce projet pilote sur une période de cinq ans afin de suivre l'évolution de la biodiversité qui sera créée au niveau de cette zone protégée.

En outre, il a assuré la disponibilité de la société à dupliquer cette expérience dans d'autres parties de la côte algérienne, et de mettre ses technologies de constructions au profit du développement durable en Algérie.

Interrogé sur le marché du ciment en Algérie, M. George a fait constater qu'il y avait une baisse de la demande locale d'environ 10 à 15 % durant ces trois dernières années.

Toutefois, les excédents de la production du ciment, a-t-il souligné, ont été destinés aux marchés extérieurs confortant ainsi la stratégie du gouvernement en matière d'exportation hors hydrocarbures.

CHÔMAGE

Lancement de l'opération de versement de l'allocation chômage, grande satisfaction chez les jeunes bénéficiaires

L'opération de versement de l'allocation chômage a débuté, lundi à travers le territoire national, au profit de plus de 580.000 primo-demandeurs d'emploi, à la grande satisfaction des jeunes bénéficiaires qui ont exprimé leur gratitude et leur remerciement au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les bénéficiaires de cette allocation qui s'élève à 13.000 dinars ont afflué vers les bureaux de poste répartis à travers le territoire national, une allocation à même de préserver la dignité du jeune algérien chômeur, lui permettra de gérer son quotidien et lui facilitera les démarches pour trouver un poste d'emploi, a déclaré L. Latifa, fraîchement diplômée de l'Université des sciences et technologies Houari Boumediene (USTHB) rencontrée devant un bureau de poste à Alger. Cette "décision historique" de création d'une allocation chômage, prise par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue un soutien moral et une forte impulsion qui aura un impact positif pour le jeune algérien qui se plaignait, auparavant, de marginalisation et de conditions de vie difficiles.

Nombre de bénéficiaires ont été unanimes à saluer "l'initiative courageuse" annoncée l'année dernière par le président de la République, et qui est entrée en vigueur dans les délais impartis après son introduction dans la loi de Finances 2022, d'autant que le contexte dans lequel cette allocation chômage a été introduite, a été caractérisé par une conjoncture économique difficile résultant de la crise sanitaire (Covid-19) Cette conjoncture a également coïncidé avec d'autres charges pesant sur le Trésor public, dont les primes accordées aux personnels médicaux qui ont lutté contre cette pandémie, ainsi que les mesures exceptionnelles qui ont permis d'atténuer les effets de cette crise sur les citoyens et leur pouvoir d'achat. D'autres jeunes nouvellement diplômés des Instituts de la formation professionnelle ont exprimé leur entière satisfaction de la perception de cette allocation quelques jours avant le mois de Ramadan, d'autant que ce revenu mensuel leur permettra d'aider leurs familles. Plus de 580.000 primo-demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation chômage au niveau national, dont 44 % sans qualification professionnelle, 36 % diplômés universitaires et 20 % diplômés de la formation professionnelle, avait déclaré à l'APS le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abdelkader Djaber qui a précisé que les demandeurs d'emploi qui n'ont pas de qualifications professionnelles, bénéficieront des programmes de formation pour une période donnée, afin qu'ils acquièrent un savoir-faire qui leur permettra de bénéficier d'un poste d'emploi.

Le nombre des primo-inscrits sur la plateforme électronique "Minha", mise en place par les services de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) depuis le 25 février dernier, a atteint 1.180.000 personnes, dont 92 % ont obtenu un rendez-vous au niveau des agences locales de l'emploi, alors que 9 % des demandes ont été refusées car ne remplissant pas toutes les conditions. A noter que le décret exécutif 22-70 fixant les conditions, les modalités et le montant de l'allocation chômage ainsi que les engagements du bénéficiaire, est paru dans le Journal officiel février dernier. Pour bénéficier de cette allocation dont le montant est de 13 000 DA, le chômeur primo-demandeur d'emploi doit être de nationalité algérienne, résident en Algérie et âgé entre 19 et 40 ans.

Il est aussi exigé d'être inscrit comme chômeur primo-demandeur d'emploi auprès des services de l'ANEM depuis au moins six (6) mois, ne pas disposer d'un revenu, quelle que soit sa nature, justifier sa situation vis-à-vis du service national et ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ou de formation professionnelle.

Le bénéficiaire ne doit pas avoir déjà bénéficié des dispositifs publics de soutien à la création et à l'extension d'activités, d'aide à l'insertion professionnelle et d'aide sociale, alors que le conjoint ne doit disposer d'aucun revenu, quelle que soit sa nature. Les détenus ayant purgé leur peine et ne disposant pas de revenu bénéficieront également de cette allocation. Afin de faciliter le versement de l'allocation, une convention entre l'ANEM et Algérie Poste a été récemment signée, laquelle a permis l'ouverture de 1 plus de 170.000 comptes courants postaux (CCP) au profit des demandeurs d'emploi inscrits au niveau de l'ANEM et qui ne possédaient pas de compte CCP. L'Algérie est le premier pays, "en dehors de l'Europe, à instituer une allocation chômage sous forme de présalaire permettant de préserver la dignité des jeunes", avait déclaré le Président Tebboune lors de la dernière entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale.

APS

COMMERCE

L'interdiction d'exportation de certains produits alimentaires, pas défavorable aux opérateurs économiques

Le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités commerciales au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Sami Koli a affirmé, lundi à Alger, que la décision d'interdire l'exportation de certains produits alimentaires dépendant de matières premières importées en devise n'était pas défavorable aux opérateurs économiques mais visait à préserver l'intérêt suprême du pays.

Invité du Forum de la chaîne I de la Radio nationale, M. Koli a précisé que cette décision prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors du Conseil des ministres du 13 mars dernier "n'est pas désavantageuse à l'égard des opérateurs économiques mais préserve l'intérêt suprême du pays".

Le Président de la République avait ordonné, il y a deux semaines, "d'interdire l'exportation des produits de consommation importés par l'Algérie, à l'instar du sucre, des pâtes, de l'huile, de la semoule et de tous les dérivés du blé", chargeant le ministre de la Justice d'élaborer un projet de loi "pénalisant" l'exportation de produits non produits localement, car étant "un acte de sabotage de l'économie nationale". L'exécution de cette mesure constitue une contribution par les opérateurs à la lumière de la conjoncture mondiale difficile marquée par l'annonce par



plusieurs pays de décisions d'interdire l'exportation des matières premières brutes ou les produits exportés à d'autres pays. De même qu'elle s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour fournir les produits de large consommation, a fait valoir l'intervenant. Ainsi, l'Algérie a acquis une expérience considérable dans la gestion des crises depuis la propagation de la pandémie de la Covid-19, a-t-il soutenu.

"Il s'agit des mesures sou-

veraines importantes visant à garantir la sécurité alimentaire aux citoyens", a poursuivi le responsable, relevant qu'aujourd'hui, les matières premières ne sont pas disponibles sur les marchés mondiaux. Quant aux produits disponibles, leurs prix ont doublé à l'image de l'huile brute qui est passée de 1300 USD/tonne à 2400 USD/tonne raison pour laquelle il est inadmissible de toucher au stock stratégique national, a-t-il précisé.

Concernant la décision an-

noncée par le Président de la République, lors du Conseil des ministres, sur les règles applicables aux zones franches, M. Koli a expliqué que cette mesure est à même de rompre avec les pratiques qui rongent l'économie nationale et mettre en place des normes mondiales pour les transactions commerciales tout en veillant sur les intérêts du pays.

Le projet de loi relatif aux règles applicables aux zones franches qui sera présenté prochainement devant les deux chambres du Parlement pour débat et enrichissement vise à créer des postes d'emploi dans les régions habilitées pour cette activité, développer et diversifier les exportations, promouvoir l'investissement étranger direct à travers l'allègement des procédures administratives, créer des espaces d'échanges, attirer la devise et contribuer à la diversification de l'économie, a mis en avant M. Koli.

RAMADHAN

Lancement d'une campagne de sensibilisation pour la moralisation des transactions commerciales

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a supervisé, lundi à Alger, le lancement d'une campagne de sensibilisation visant à moraliser les transactions commerciales à la veille du mois sacré de Ramadan. Supervisant une journée d'information à Dar El Imam (El Mohammadia) sur la campagne de sensibilisation organisée par le département des Affaires religieuses, en coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Belmahdi a affirmé que "les commerces connaissent une forte dynamique durant le mois de Ramadan, c'est donc l'occasion de rappeler les bonnes pratiques commer-

ciales régissant la relation entre le commerçant et le client, tel que prôné par notre religion". Dans le cadre de la campagne de sensibilisation, le discours religieux, le prêche du vendredi, les émissions d'information ainsi que les réseaux sociaux seront penchés sur la moralisation des pratiques commerciales, en appelant à s'imprégner des pratiques du prophète (QSSSL), a-t-il souligné. "Le mois sacré du Ramadan est une occasion pour se rapprocher de Dieu. C'est le mois de la miséricorde et du pardon", a-t-il ajouté. La mise en œuvre du programme d'action du gouvernement qui a vise principalement à servir le citoyen, tel qu'affirmé par le

Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, barrera la route à tous ceux qui tentent de semer la confusion, a souligné le ministre. Lors de la journée d'information sur cette campagne de sensibilisation, des enseignants du fiqh et de la Charia ont présenté des interventions, mettant en exergue les règles du marché en Islam et ce que prévoit la religion concernant la culture de la consommation. Les représentants du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont présenté des interventions sur les règles juridiques d'organisation du marché algérien et donné lecture de la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite

POMME DE TERRE

13 nouvelles wilayas inscrites au programme de déstockage de 15.000 tonnes pour casser les prix (ONILEV)

Treize (13) nouvelles wilayas ont été inscrites au programme de déstockage de 15.000 tonnes de pomme de terre pour casser les prix, portant à 37 le nombre des wilayas concernées, y compris celles du sud, a déclaré à l'APS le Directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), Kamel Bendhif. La distribution de ces quantités est actuellement en cours à travers 38 points de vente directs, dont 7 à Alger, sachant que d'autres points de vente seront ouverts durant le mois sacré de Ramadan. «Jusqu'à présent, l'opération avance à bon rythme, le prix de la pomme de terre ayant baissé à moins de 100 DA/kg», a précisé le

DG de l'ONILEV. Le prix de la pomme de terre est en «nette amélioration», notamment depuis le lancement de la campagne de récolte de la pomme de terre de primeur, le 24 mars courant, à travers 14 wilayas productrices, selon M. Bendhif.

D'autres wilayas devraient couvrir la demande en pomme de terre saisonnière à partir du 1er avril prochain, soit en début du mois de Ramadan et ce pour assurer l'abondance, la qualité et des prix abordables, a-t-il précisé. S'agissant des autres produits, M. Bendhif a indiqué que l'office avait lancé, avec l'association des opérateurs conventionnés, le déstockage de 5.500 tonnes d'ail sec et 450 tonnes d'oignon sec, de-

puis le 25 décembre, ce qui a permis de couvrir la période de soudure qui s'étend jusqu'au 25 mars.

Les quantités d'ail sec sont vendues à 500 DA/kg par les agriculteurs et les opérateurs stockeurs conventionnés avec l'office. D'autres quantités importantes d'ail et d'oignon seront déstockées durant le mois de Ramadan, d'autant plus que la récolte de l'ail vert a débuté dans les wilayas du sud il y a quelques jours, affirme le même responsable. L'Office procédera également à l'approvisionnement des marchés de la Rahma en produits alimentaires nécessaires pendant le mois sacré, et a dores et déjà coordonné avec d'autres secteurs ministériels pour organiser ces

marchés. De surcroît, le secteur agricole a mis en place, en coordination avec les Offices et les Groupes sous tutelle (en l'occurrence l'Onilev, l'Onab, Giplait, L'Onalait, Alviar et l'Oaic), des points de vente en vue d'offrir les produits agricoles au citoyen à «des prix raisonnables», a-t-il soutenu. A ce propos, il a fait état de 26 unités de transformation de la tomate à l'échelle nationale, dont 21 unités conventionnées avec l'Onilev. En réponse à une question sur l'efficacité du système de régulation des produits agricoles de large consommation (SYRPALAC), M. Bendhif a fait savoir que «ce système est actuellement à l'étude avec la tutelle afin de l'optimiser».

ENERGIE

Le pétrole perd plus de 5%

Les prix du pétrole perdaient plus de 5%, lestés par un confinement partiel à Shanghai, la capitale économique de la Chine.

Le baril de Brent de la mer du Nord, la référence européenne, pour livraison en mai cédaient vers midi 5,33% à 114,22 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison le même mois chutait quant à lui de 5,60% à 107,62 dollars. Selon les analystes, la chute des prix d'aujourd'hui s'explique par les inquiétudes concernant la demande, maintenant que la ville de Shanghai, métropole chinoise, est entrée dans une phase de



confinement partiel. La capitale économique chinoise de 25 millions d'habitants affronte sa pire flam-

bée de Covid-19 depuis deux ans. La politique chinoise stricte du zéro Covid entrainera des confinements répétés dans les principaux centres d'affaires, ce qui ne risque pas de laisser indemne la demande de pétrole en Chine, ont-ils souligné. L'organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+), qui se réunit jeudi, «accordera une attention particulière à la situation de Covid en Chine, ont-ils encore relevé.

RUSSIE

Changement de la monnaie des paiements du gaz en rouble à partir du 31 mars

Le président russe, Vladimir Poutine, a donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires pour changer la monnaie de paiement des approvisionnements en gaz en rouble russe, à partir du 31 mars, selon un communiqué publié lundi par le Kremlin.

Le communiqué, qui a été rapporté par des médias locaux officiels, indique que ces instructions ont été adressées par le président Poutine au Conseil des ministres, à la Banque centrale et à la société russe «Gazprom». La même

source a souligné que «le gouvernement russe, en collaboration avec la Banque centrale de Russie et Gazprom, doit mettre en œuvre un ensemble de mesures pour changer en rouble russe la monnaie de paiement des livraisons de gaz naturel à l'Union européenne et à d'autres pays, qui ont pris des mesures restrictives contre les citoyens et un certain nombre d'instances juridiques russes». Mercredi dernier, le président Poutine a ordonné de convertir tous les paiements pour l'approvi-

sionnement en gaz vers l'Europe vers la monnaie nationale russe «dès que possible», estimant qu'«exporter des biens russes à l'Union européenne ou aux Etats-Unis d'Amérique et recevoir des paiements en euros et en dollars, n'avait aucun sens». La décision a permis au rouble de compenser 20% de ses pertes face au dollar américain. Les experts estiment que le rouble va continuer à grimper, notamment que la décision inclut les exportations russes autres que le gaz

SELON LE MAE TUNISIEN

Les changements mondiaux pourraient affecter la sécurité alimentaire et énergétique

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Othman Jerandi, a mis en garde contre les répercussions des mutations et développements rapides ainsi que des fluctuations soudaines que le monde connaît aujourd'hui sur le développement, lesquelles, selon lui, peuvent affecter la sécurité alimentaire et énergétique.

Le chef de la diplomatie tunisienne a tenu ses propos dans son discours à distance lors des travaux de la réunion ministérielle préparatoire de la 8e session du Symposium international de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), les 26 et 27 mars 2022. Dans son allocution, M. Jerandi a indiqué que ces changements avaient entraîné des défis multidimensionnels qui ont touché divers pays, soulignant la nécessité de soutenir les piliers de la paix et de la sécurité en Afrique, compte tenu de l'interdépendance étroite entre le développement et la stabilité. Le ministre tunisien a estimé que le TICAD représente un cadre exemplaire de partenariat entre les pays du continent africain et le Japon pour réaliser la relance économique et sociale. Il a également réitéré la disponibilité permanente de son pays à s'engager dans toutes les voies susceptibles pour renforcer les relations afro-japonaises et établir des partenariats solides et une coopération économique efficace. M. Jerandi a notamment appelé à développer des programmes d'appui financier et technique pour accompagner les pays africains dans leurs efforts de développement. Le TICAD 8 aura lieu en Tunisie les 27 et 28 août 2022.

GUINÉE

Accord de 15 milliards de dollars pour le gisement de fer de Simandou

Un accord-cadre de 15 milliards de dollars a été signé entre l'Etat guinéen, Winning Consortium et l'anglo-australien Rio Tinto Simfer en vue de l'exploitation de l'immense gisement de fer de Simandou (Sud-est), a annoncé la télévision publique guinéenne RTG. L'accord tripartite, signé vendredi soir, d'une durée de 35 ans prévoit un co-développement entre Rio Tinto avec sa filiale Simfer (bloc 3 et 4) et Winning Consortium (bloc 1 et 2). L'anglo-australien Rio Tinto est allié à Chinalco dans un joint venture pour l'exploitation du gisement et le singapourien Winning Shipping au producteur chinois d'aluminium Shandong Weiqiao, au groupe Yantai Port et à la société guinéenne United Mining Supply. Simandou est un des plus vastes gisements de fer au monde, mais aussi un serpent de mer.

Le contrat concerne «les infrastructures, le développement minier, le port», selon Fadi Wazni responsable de Winning Consortium s'exprimant à la RTG. Il prévoit la construction d'un chemin de fer d'environ 670 km pour relier le corridor minier à un port minéralier sur la côte guinéenne au sud de Conakry. Le chemin de fer et le port en eaux profondes devraient être terminés en décembre 2024, selon les termes de l'accord annoncé à la RTG. Et la première production commerciale devrait voir le jour au plus tard le 31 mars 2025. L'exploitation est entravée depuis des années par les litiges sur les droits miniers, les soupçons de corruption et l'ampleur des investissements à réaliser dans une région enclavée et un pays cruellement dépourvu d'infrastructures.

Le 10 mars, le président Mamady Doumbouya avait ordonné la cessation de toute activité sur le site de Simandou, pour réclamer que les intérêts de la Guinée soient «préservés» par les exploitants. Le ministre guinéen des Mines et de la Géologie, Moussa Magassouba, a déclaré à la RTG que l'Etat guinéen avait «négocié» avec les sociétés minières. «Avant on avait 0% donc 0 francs. On a négocié et on a réussi à avoir 15% des rails, du port, des mines», a-t-il dit. L'ensemble du projet représente plusieurs milliers d'emplois directs. Selon des experts, la Guinée pourrait disposer de plus importantes réserves mondiales non exploitées de fer à haute teneur, parmi d'autres ressources naturelles et minières considérables (bauxite, or, diamants, capital hydrologique), mais celles-ci n'empêchent pas le pays d'être très pauvre.

CHINE

Hausse des prêts accordés aux entreprises privées en 2021

Les prêts accordés aux entreprises privées en Chine ont connu une croissance en 2021, à la faveur de l'amélioration des services financiers offerts par le pays au profit des compagnies, a indiqué la Commission chinoise de réglementation des banques et des assurances. À la fin de l'année dernière, les prêts accordés aux entreprises privées se sont élevés à 52,7 milliards de yuans (8,270 milliards de dollars),

en hausse de 5,5 milliards de yuans depuis le début de l'année, selon des données publiées par la commission.

Le chiffre représente une croissance annuelle de 11,5 pc, a indiqué la commission.

L'instance a ajouté qu'elle continuera d'exhorter les institutions bancaires et d'assurance à renforcer les services financiers pour faciliter da-

vantage l'accès des entreprises privées aux crédits de manière «équitable, précise et efficace», et à diversifier les produits pour répondre à leurs besoins de financement.

Le nombre des entreprises privées chinoises a augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 10,86 millions d'entités en 2012 à 44,58 millions en 2021 pour représenter 92,1 pc des entreprises à l'échelle nationale.

GRANDE-BRETAGNE

La banque NatWest n'est plus détenue majoritairement par l'Etat

Le gouvernement britannique a annoncé, lundi, avoir réduit sa participation au capital de la banque NatWest de 50,6% à 48,1%. «NatWest n'est plus détenue majoritairement par l'Etat, après la vente d'une part du capital de 1,2 milliard de livres», a annoncé le ministère des Finances dans un communiqué. Précisant que les actions ont été rachetées directement par la banque, le ministère a ajouté qu'il s'agit de la cinquième vente par l'Etat britannique d'une part dans

NatWest, banque qu'il sauva de la faillite lors de la crise financière de 2008. «C'est une étape importante dans le plan du gouvernement visant à rendre à la propriété privée les institutions (bancaires) nationalisées suite à la crise financière, a fait valoir le ministère des Finances dans son communiqué. L'Etat britannique s'était désengagé complètement de la banque Lloyds en 2017, qu'il avait elle aussi sauvé de la faillite en montant jusqu'à 40% de son capital en 2009.

CHANGES

La Bourse de Tokyo démarre dans le rouge après 9 séances de hausse

La Bourse de Tokyo reprenait son souffle lundi dans la matinée, après deux semaines de hausse continue alimentée notamment par la faiblesse du yen face au dollar, alors que les investisseurs surveillaient la situation en Ukraine.

L'indice vedette Nikkei lâchait 1,11% à 27.837,83 points vers 01H00 GMT, et l'indice élargi Topix reculait de 0,94% à 1.962,75 points. Les prises de bénéfices risquent de peser sur la place tokyoite, mais la hausse du Dow Jones et du S&P 500 vendredi à New York



devrait aussi soutenir le moral des investisseurs, a commenté Toshiyuki Kanayama dans une note de Monex. Sur le marché des changes, le

yen repartait à la baisse face au dollar, à 122,25 yens pour un dollar vers 01H00 GMT contre 122,05 yens vendredi à 21H00 GMT.

La monnaie japonaise perdait aussi du terrain par rapport à l'euro, qui valait 134,14 yens contre 134,04 yens en fin de semaine dernière. La monnaie européenne était stable face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0973 dollar contre 1,0983 dollar vendredi à 21H00 GMT. Les prix du pétrole baissaient: vers 01H00 GMT le cours du baril de WTI américain lâchait 3,48% à 109,94 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord perdait 3,32% à 116,65 dollars.

PROTECTION CIVILE - SÉTIF Manœuvre de simulation d'un séisme dans la région de Sidi Lafi

Une manœuvre de simulation d'un séisme de 6,5 degrés sur l'échelle de Richter a été effectuée lundi dans la région de Sidi Lafi relevant de la commune d'Aïn Lahdjar (45 km au Sud de Sétif) en vue d'évaluer le niveau de préparation des différents services concernés par de tels sinistres.

L'exercice qui simule un séisme dont l'épicentre se trouve sur le mont Sekrine, situé entre Bir Haddada et Aïn Lahdjar, qui aurait fait 12 morts et 50 blessés a mobilisé tous les acteurs dont les services de la Protection civile, la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, les services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz et diverses directions exécutives dont celles de la santé, de la jeunesse et des sports et de l'éducation. Le séisme simulé a également causé l'effondrement de maisons et des fissures aux constructions avec des fuites de gaz mais sans incendie, l'interruption de certains services et une grande panique chez la population de la région.

L'opération qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'organisation des secours de la wilaya de l'année 2022 a été supervisée par le wali, Kamel Abla, en vue de renforcer la coordination entre les divers intervenants lors de situations exceptionnelles, d'assurer l'accomplissement de leur travail et d'optimiser l'utilisation des moyens disponibles.

Les objectifs de la manœuvre sont la mise en œuvre effective des outils de commandement et de gestion des effets du sinistre pour les contenir et les réduire dès la phase d'urgence puis l'évaluation et le contrôle jusqu'à la réhabilitation et la reconstruction, a indiqué le chargé de communication de la Direction de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra.

La manœuvre a mis à contribution tous les secteurs concernés dont les services de secours, de prise en charge médicale et psychologique, d'information, de solidarité, d'approvisionnement, d'énergie et de relogement temporaire.

Tous les moyens humains et matériels des divers secteurs concernés ont été mobilisés pour assurer, en fonction des priorités, le secours et l'assistance des personnes, l'aménagement de sites d'hébergement temporaires et sécurisés, la gestion rationnelle des aides, la préservation de la sécurité, la santé des sinistrés et leurs biens et l'approvisionnement en eau potable et en énergie, a également souligné le capitaine Lamamra.

TRANSPORT URBAIN À ALGER Un programme spécial de l'ETUSA pour le Ramadhan

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a établi un programme spécial pour le mois de Ramadhan, "facilitant la circulation des citoyens entre les quartiers et les communes de la capitale", a indiqué lundi un communiqué de l'entreprise. Ce nouveau programme comprend, durant les jours de la semaine, 122 lignes avec 292 bus durant la journée, 58 lignes avec 83 bus après El Iftar, avec une fréquence de 20 à 40 minutes durant la journée et de 20 à 30 minutes après El Iftar. Les horaires de travail seront de 06H00 à 18H00 et de 20H00 à 02H00, selon la même source. Durant les week-ends, ETUSA couvrira les vendredis à travers 122 lignes avec 126 bus durant la journée, et 58 lignes avec 83 bus après El Iftar.

Les horaires de travail le vendredi seront de 07H00 à 18H00 et de 20H00 à 02H00. Les samedis seront desservis par 192 bus à travers 122 lignes durant la journée, et 83 bus sur 58 lignes après El Iftar. Les horaires de travail le samedi seront de 06H00 à 18H00 et de 20H00 à 02H00, selon le communiqué.

AÏN TEMOUCHENT Le cadavre d'un pêcheur disparu en mer repêché

Le corps d'un pêcheur, porté disparu depuis lundi dernier, a été repêché, dimanche, par les plongeurs de la protection civile d'Aïn Temouchent, a-t-on appris auprès de cette instance.

La dépouille du pêcheur a été retrouvée à une profondeur de 8 mètres au large de la zone rocheuse, sise près de la plage de Sidi Ali, dans la commune de Beni Saf, a indiqué la cellule de communication de la direction de la protection

civile. La victime, âgée de 50 ans, a fait l'objet de recherches depuis lundi dernier, immédiatement après le chavirement au large de l'embarcation sur laquelle se trouvaient deux pêcheurs.

La dépouille d'un premier noyé a été repêchée le même jour, a rappelé la même source. Le corps du second pêcheur a été déposé à la morgue de l'établissement public hospitalier de Beni Saf, a-t-on ajouté.

MÉDÉA

Plus de 800 millions de DA pour l'opération solidarité ramadhan

Une enveloppe financière de l'ordre de 839 millions de DA a été débloquée au profit des familles démunies de la wilaya de Médéa, dans le cadre de l'opération de solidarité spécial Ramadhan, a affirmé, lundi, le wali, lors de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Pas moins de 83.634 familles nécessiteuses sont ainsi concernées par l'opération de solidarité spécial Ramadhan, a indiqué le wali, Djahid Mous, ajoutant que 95% de ces familles ont déjà reçu une allocation de dix mille DA (10.000 DA) devant leur permettre de subvenir à leurs besoins durant le mois de



ramadhan. Le versement des allocations, entamé le 20 mars courant, se poursuivra jusqu'au 30 de ce mois, a fait savoir le wali, assurant que d'autres opérations de solida-

rité sont prévues durant le mois de ramadan, ciblant des personnes démunies et des catégories sociales vivant dans des conditions précaires.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES 3 morts et 119 blessés durant le week-end dernier

Trois (03) personnes sont décédées et 119 autres ont été blessées dans 92 accidents enregistrés par les services de la Sûreté nationale, les 25 et 26 mars, en zones urbaines, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données des services spécialisés de la SN.

La Direction Générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la route au respect du code de la route et à davantage de vigilance et de prudence au volant, rappelant que les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.



BATNA

Saisie de plus de 1.120 pièces de monnaie archéologiques

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Timgad (wilaya de Batna) ont saisi 1.120 pièces de monnaie archéologiques datant de la période romaine, et arrêté deux personnes, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée suite à

l'arrestation d'un jeune de 29 ans, originaire d'une wilaya de l'Est, avec en sa possession 220 pièces de monnaie anciennes, remontant à l'époque romaine, a indiqué la même source. L'enquête a permis ensuite de remonter à son complice âgé de 49 ans, a-t-on précisé, ajoutant qu'après l'obtention de l'autorisation d'exten-

sion de la compétence et la perquisition de son domicile, les éléments de cette brigade ont découvert 900 autres pièces de monnaie archéologiques appartenant à la même période.

Les mesures juridiques en vigueur ont été prises en coordination avec le parquet local, a-t-on conclu.

MASCARA

Deux morts asphyxiés au monoxyde de carbone à Mohammadia

Deux (2) personnes sont mortes suite à une asphyxie au monoxyde de carbone, à Mohammadia dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris dimanche auprès des services de la protection civile. Selon le

chargé de l'information à la direction de la protection civile de la wilaya de Mascara, le lieutenant Tahar Mehenni, les éléments de la protection civile de la ville de Mohammadia sont interve-

nus samedi aux environs de minuit, pour évacuer les corps d'une femme (65 ans) et son fils (31 ans), morts asphyxiés au monoxyde de carbone émanant du chauffage de leur domicile. Les corps

des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital «Dahou Dahaoui» de la ville de Mohammadia et les services de la sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incident.

GHARDAÏA - EL MENEÀ

7.246 bénéficiaires de l'allocation chômage

Pas moins de 7.264 demandeurs d'emploi des wilayas de Gharđaia et El Meneaa remplissant les conditions requises ont bénéficié lundi de la première allocation de chômage, a-t-on appris auprès de l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM).

Cette première allocation a été versée aux bénéficiaires de Gharđaia (5.457 jeunes) et El Meneaa (1807 jeunes) après le parachèvement des procédures relatives à l'étude et à la validation des dossiers avant le 25 du mois de mars en cours, a indiqué à l'APS le directeur de l'agence, Nourredine Zarour, précisant que le nombre de bénéficiaires est appelé à augmenter d'un mois à l'autre.

Le nombre global de demandeurs d'emploi inscrits sur la plate-forme électronique réservée à cette opération a atteint plus de 10.000 inscrits recensés sur le territoire des deux wilayas, a ajouté le même

responsable, soulignant que l'étude des dossiers et la programmation du rendez-vous d'entretien se déroulent dans de "bonnes conditions".

Les inscriptions en vue de l'obtention de cette allocation se font à distance, via la plate-forme numérique "Minhati", avant de procéder aux entretiens avec les conseillers à l'emploi, programmés au niveau des annexes de l'Agence de wilaya de l'emploi, a-t-il révélé. Contacté par l'APS, le directeur de wilaya des postes et télécommunications de Gharđaia, Miloud Aribi, de son côté, a confirmé le versement de cette allocation pour chaque bénéficiaire des deux wilayas dans son compte courant postal (CCP), en rappelant que les guichets des agences postales et mobiles sont à la disposition de ces bénéficiaires à compter de lundi.

MAROC

La jeunesse marocaine vit une situation « très critique » dans divers domaines

Le mouvement marocain «Al Adl Wal Ihsane» (Justice et Bienfaisance) a qualifié de «très critique» la situation à laquelle est confrontée la jeunesse marocaine dans tous les domaines, appelant cette frange de la société à redoubler d'efforts pour contrer les stratagèmes de l'Etat qui visent à restreindre sa liberté et répandre le désespoir et la frustration dans ses rangs.

Dans un communiqué relayé par des médias locaux, le Conseil national de ce mouvement a tenu l'Etat marocain pour responsable de la tension qui règne dans le royaume et appelé tous les mouvements de contestation de jeunes à revendiquer leurs droits justes et légitimes, condamner «l'approche sécuritaire» adoptée par le Makhzen et dénoncer les «arrestations continues de leurs militants».

Il a notamment évoqué la situation désastreuse qui prévaut dans l'éducation, mettant en garde contre le danger lié «aux tensions sans précédent que connaît le secteur de l'enseignement et l'échec continu du sys-



tème éducatif et ses conséquences, comme le chômage et la fuite des cerveaux». Dans ce contexte, le mouve-

ment marocain «Al Adl Wal Ihsane» a exhorté tous ceux qui sont attachés à leur pays «à prendre des mesures

urgentes pour sauver l'école publique et l'université marocaine de la décadence».

Il a également appelé «la jeunesse marocaine à être plus vigilante et à intensifier ses efforts afin de faire face à tous les stratagèmes qui visent ses valeurs, portent atteinte à ses droits, restreignent sa liberté et répandent le désespoir et la frustration dans ses rangs».

Le mouvement marocain a renouvelé, en outre, sa condamnation de «toutes les formes de normalisation avec l'entité sioniste, y compris la normalisation dans le domaine de l'éducation qui vise à effacer la cause palestinienne de la conscience de la jeunesse marocaine».

CHINE

Fin des tests ADN des 132 victimes du crash d'un avion chinois

Les 132 victimes du crash de l'avion de la China Eastern Airlines ont toutes été identifiées grâce aux tests ADN, a annoncé lundi un responsable lors d'une conférence de presse.

Après l'accident, les autorités de la sécurité publique de 20 régions de niveau provincial ont été chargées d'identifier les victimes en recueillant des échantillons d'ADN des personnes à bord et de leurs proches, a déclaré Liu Kaihui, res-

pensible du ministère de la Sécurité publique. Un total de 20 experts en ADN ont effectué des tests ADN et des analyses des échantillons, et l'identité de la dernière victime a été confirmée lundi matin, a indiqué M. Liu.

Le Boeing 737, qui avait quitté Kunming, dans la province du Yunnan, à destination de Guangzhou, dans la province du Guangdong, s'est écrasé dans la région autonome Zhuang du Guangxi le 21 mars.

MEXIQUE

19 personnes tuées dans une fusillade dans le centre du pays

Dix-neuf personnes ont été tuées dimanche lors d'une fusillade dans le centre du Mexique, selon un communiqué des services du procureur général de la République.

Les autorités sont arrivées sur les lieux de la tuerie dans la ville de Las Tinajas, dans l'Etat de Michoacan, à la suite d'informations sur une attaque contre une salle des fêtes, a indiqué le communiqué, publié dans la nuit de dimanche à lundi. «Les corps de 19 per-

sonnes sans vie (16 hommes et trois femmes) portant des marques de balles ont été trouvés» et plusieurs autres personnes ont été blessées et transférées à l'hôpital, a précisé le texte.

Les autorités n'ont pas avancé les causes de la fusillade.

Le Michoacan et l'Etat voisin du Guanajuato sont deux des Etats du Mexique les plus ravagés par la violence, en raison de guerres de territoire entre bandes rivales impliquées dans le

trafic de drogue et d'autres activités illégales comme le commerce de carburant volé.

Selon des chiffres officiels, plus de 340.000 personnes ont été assassinées au Mexique depuis décembre 2006, date à laquelle le gouvernement mexicain a lancé une offensive militaire contre les cartels de la drogue.

La plupart de ces assassinats sont attribués à des règlements de compte entre groupes criminels.

CRISE SISMIQUE AUX AÇORES

Le président portugais sur place pour rassurer la population

Le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa s'est rendu dimanche sur l'île Sao Jorge, aux Açores, pour transmettre un message de «sérénité et tranquillité» à la population locale face au risque d'une éruption volcanique après une série de séismes de faible magnitude.

«Les gens doivent garder la tête froide», a-t-il déclaré lors d'une courte visite sur l'île, une des neuf que compte l'archipel des Açores, situé en plein Atlantique nord, à 1.600 km du territoire continental.

«Il n'y a pas de raison de tomber dans un alarmisme que la situation actuelle ne justifie pas», a ajouté le chef de l'Etat.

Depuis le début de la



«crise sismique» qui s'est déclenchée le week-end dernier, le Centre d'information et de surveillance sismo-volcanique des Açores (Civisa) a détecté plus de 14.000 secousses, qui n'ont pour

l'instant pas fait de dégâts.

Environ 200 de ces séismes ont pu être ressentis par les habitants et le plus fort d'entre eux, enregistré le 19 mars, a atteint une magnitude de 3,3 sur

l'échelle de Richter. Cette activité sismique pouvant être provoqué par une montée de magma, le Civisa a placé Sao Jorge au quatrième niveau d'alerte volcanique sur une échelle qui en compte six. L'île longiligne, avec 54 km de long et 8 km de large, compte un peu plus de 8.000 habitants.

Environ 2.500 d'entre eux ont déjà quitté leur lieu de résidence pour s'installer vers la partie est de l'île, jugée plus sûre, ou pour aller sur une des îles voisines.

Le gouvernement régional a déconseillé les déplacements superflus et préparé des structures d'hébergement d'urgence, mais n'a pour l'instant donné aucun ordre d'évacuation.

TURQUIE

Une nouvelle mine marine repérée en Mer Noire

Les forces spéciales marines turques (SAS) sont intervenues lundi à Igneada, en Mer Noire, à proximité de la Bulgarie, pour neutraliser une mine marine repérée dans le secteur, rapportent des médias turcs.

Le ministère turc de la Défense, cité par l'Agence de presse, Anadolu, a fait savoir qu'une nouvelle mine marine avait été aperçue au large d'Igneada. Les équipes du SAS (Team de défense sous-marine) interviennent pour d'abord isoler puis neutraliser l'engin explosif avant qu'une catastrophe ne survienne.

Une première mine marine avait été repérée samedi toujours en mer Noire, à l'entrée du Bosphore à Istanbul, avant d'être neutralisée en toute sécurité.

ETATS UNIS

La fréquence des incendies a triplé dans certaines régions

Une équipe de spécialistes de l'environnement a constaté que la fréquence des incendies a triplé dans certaines régions des Etats-Unis et que, dans les années 2000, les feux de friches ont atteint une taille quatre fois supérieure à celle des incendies des décennies précédentes.

Dans une étude publiée récemment dans la revue Science Advances, les scientifiques ont étudié les données du «Suivi des tendances en matière de gravité des incendies», un programme fédéral inter agences qui suit la gravité des incendies au fil du temps aux Etats-Unis.

Les données s'étendent de 1984 à 2018 et portent sur plus de 28 000 incendies de plus de 400 hectares dans l'Ouest et de 200 hectares dans l'Est. L'analyse montre que depuis 2005, la fréquence des incendies a augmenté dans tout le pays. Dans l'Est et l'Ouest, les incendies sont devenus deux fois plus fréquents, et ils sont devenus quatre fois plus fréquents dans les Grandes plaines.

KENYA

Libération de 16 suspects arrêtés après l'agression d'une automobiliste

Un tribunal kényan a acquitté lundi, faute de preuves, et ordonné la libération de 16 conducteurs de motos-taxis, arrêtés après l'agression début mars d'une femme diplomate qui avait choqué l'opinion dans le pays, rapportent des médias locaux. Ces chauffeurs de boda-boda (nom donné aux motos-taxis) avaient été arrêtés trois jours après cette violente agression, qui a eu lieu en plein jour dans la capitale Nairobi après un accident de la circulation.

Dans un vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, on voyait la jeune femme hurlant pour se défendre au volant de sa voiture alors qu'un groupe d'hommes essayent de la dévêtir et de lui faire des attachements.

L'officier en charge de l'enquête n'ayant trouvé aucune preuve permettant de poursuivre les suspects, je les remets par la présente en liberté», a déclaré, lundi, le juge Martha Nanzushi devant la cour. Un 17e homme, considéré comme le meneur de l'agression, va quant à lui faire l'objet d'un procès. Il encourt une peine maximum de prison à vie s'il était reconnu coupable d'agression sexuelle. Il avait été interpellé mi-mars dans un lieu proche de la frontière tanzanienne, à 400 kilomètres de Nairobi, après avoir selon la police échappé à une arrestation en s'enfuyant par un égout. Face au tollé suscité par l'agression à travers le pays, le président Uhuru Kenyatta a demandé la plus grande sévérité et ordonné un recensement général des motos-taxis au Kenya. Les boda-boda sont un moyen de transport bon marché dans ce pays d'Afrique de l'Est qui ne dispose pas d'un réseau de transport public développé.

CANCERS DU COLON ET DU RECTUM

L'efficacité du diagnostic précoce soulignée à Adrar

L'identification et l'efficacité du dépistage précoce des cancers du colon et du rectum sont à même d'épargner d'autres complications, ont affirmé lundi à l'université d'Adrar les participants à une rencontre de formation médicale sur ces pathologies.

"Le secteur de la santé fait face au défi de prise en charge des personnes atteintes d'un cancer dont la pathologie est à un stade avancé", ont indiqué les intervenants au cours de la session de formation organisée par le Centre anti cancer (CAC).

Dans ce cadre, le radiothérapeute, Dr. Houmam Fellag, du CAC d'Adrar, a estimé que le dépistage précoce est une nécessité pour la prise en charge optimale du cancer colorectal dans ses débuts en vue d'assurer sa guérison.

Il a, à ce titre, mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation sur les diverses méthodes préventives, dont le suivi d'un régime alimentaire équilibré, la pratique des activités sportives, la marche et la décontraction des pressions psychologiques.

De même, l'oncologue et coordinatrice de la campagne de sensibilisation, Dr. Khadidja Kouidri, a, par sa part, indiqué que cette rencontre vise à sensibiliser les universitaires, notamment les étudiants, sur le nécessaire respect des règles de prévention et l'important dépistage précoce.

Et d'ajouter: "le CAC d'Adrar œuvre inlassablement à prendre en charge les cancéreux par le dépistage, le diagnostic, le traitement chirurgical et radiothérapie", avant de relever le "renoncement, par certains, au dépistage de la maladie en raison de certains comportements néfastes de la société vis-à-vis de cette pathologie".

Cet état de fait, a-t-elle indiqué, requiert l'intensification des actions de sensibilisation d'un grand nombre de citoyens pour se faire diagnostiquer afin de permettre aux médecins d'identifier les cas vulnérables à la maladie.

Dans ce sillage, le directeur du CAC d'Adrar, Abdallah Bahti, a indiqué que cette rencontre s'insère dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur la prévention du cancer colorectal, lancée début mars, pour cibler les instituts, les centres de formation, le milieu universitaire et les centres agglomérations urbaines.

ORAN

Une campagne de sensibilisation sur la santé buccodentaire au profit des femmes enceintes

L'établissement public de santé de proximité (EPSP) d'Es-Seddikia (Oran) organise une campagne de sensibilisation dans une dizaine de polycliniques sur la santé buccodentaire au profit des femmes enceintes et des enfants en bas âge, a-t-on appris lundi des organisateurs.

La campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au 20 avril prochain, est organisée à l'occasion de la journée mondiale de la santé dentaire célébrée le 20 mars, a indiqué à l'APS la coordinatrice de la santé scolaire buccodentaire de cet établissement, Dr. Nawel Hedjridj, ajoutant qu'elle vise notamment les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de 5 ans. Il s'agit

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

12 nouveaux cas, 10 guérisons et aucun décès

Douze (12) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 10 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, lundi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265641, celui des

décès reste inchangé (6873 cas), alors que le nombre de patients guéris est passé à 178261 cas.

Par ailleurs, 5 patients sont actuellement en soins intensifs, précise la même source, ajoutant que 40 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont enregistré de 1 à 9 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

BOUMERDES

Réception de l'hôpital de 240 lits, début 2023

L'hôpital de 240 lits de la région du Sahel, dans la banlieue de la ville de Boumerdes, sera réceptionné au début de l'année prochaine, au vu de son taux d'avancement actuel, estimé à près de 70%, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Selon un rapport de la Direction locale de la santé, présenté lors de la session de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) consacrée à l'étude de plusieurs dossiers, dont celui du secteur de la santé, le taux d'avancement de ce projet est actuellement de près de 70%.

Il sera réceptionné à la fin 2022 ou au plus tard au début de l'année prochaine. La réalisation de ce projet, inscrit en 2006, a connu un «retard important» pour diverses raisons, avant sa relance en 2020, a ajouté le représentant de la direction de la santé, précisant que le taux d'avancement des travaux de construction de ce CHU est passé de 24% à 70% actuellement.

Il a, également, assuré que les services concernés par la réalisation de ce projet ont «mobilisé tous les moyens nécessaires et ont procédé à la levée des contraintes qui ont retardé sa réalisation, afin de le



livrer dans les délais contractuels fixés à 30 mois, soit de mai 2020 (date de relance du chantier) à janvier 2023.

S'exprimant au sujet de l'équipement de ce futur établissement hospitalier, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Saïd Ouabbas, a assuré dans son intervention, à l'occasion, que «toutes les mesures ont été prises pour l'acquisition des équipements et la préparation des staffs médicaux et paramédicaux qui assureront son encadrement (...)».

L'encadrement de cet hôpital sera assuré par des diplômés de l'Institut national paramédical (réalisés à proximité de l'établissement) et qui est opérationnel depuis 2020, avec une

capacité de formation estimée à près de 200 places pédagogiques, dans diverses spécialités paramédicales», a informé le même responsable. Quant au wali de Boumerdes, Yahia Yahiatene, il a souligné l'importance de ce projet «objet d'une attention particulière», appelant à «la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de réalisation de ce CHU, en vue de sa livraison dans les délais fixés dans le cahier des charges».

Pour rappel, ce projet a été relancé, en 2020, après plusieurs arrêts dus à de nombreuses raisons liées, entre autres, à la lourdeur des procédures administratives et à la réticence de cer-

taines entreprises à participer à l'avis d'appel d'offres national relatif au projet, outre la mauvaise gestion de ce chantier par l'entreprise étrangère initialement en charge.

Ce projet a été inscrit en réalisation en 2006, au titre du plan quinquennal 2005-2009, pour une enveloppe initiale de 1,3 milliard de dinars, réévaluée à près de cinq milliards.

Cet établissement, qui sera construit sur cinq niveaux en plus du rez-de-chaussée (R+5), comptera notamment dix blocs opératoires destinés aux interventions chirurgicales dans des spécialités dites de pointe et non disponibles actuellement à Boumerdes, telles que la neurochirurgie et la cardiologie interventionnelle, en plus de services médicaux divers.

Une fois opérationnel, cet établissement hospitalier, en construction sur une assiette de cinq ha mitoyenne au centre-ville de Boumerdes, permettra de réduire considérablement la pression sur les trois établissements hospitaliers actuellement opérationnels dans la wilaya, tout en évitant les déplacements des malades vers les hôpitaux des wilayas voisines.

taires n'étaient possibles que durant le deuxième trimestre de la grossesse, le premier et le dernier étant exclus de peur de provoquer des avortements ou une naissance prématurée, les récentes directives sont plus larges.

Elles permettent de soulager les femmes enceintes et d'intervenir en cas d'urgence buccodentaire quelques soit la période, à condition de ne pas souffrir de complications.

"Nous tentons également de toucher les sages-femmes et les médecins exerçant dans les maternités pour qu'elles participent à leur tour aux actions de sensibilisation", a-t-on expliqué de même source.

Signature d'un programme de travail entre l'Algérie et l'OMS

Le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont signé, lundi à Alger, un programme de travail pour la période 2022-2023, visant à faire profiter l'Algérie de l'expérience de l'OMS dans le cadre de la réalisation des objectifs du développement durable (ODD).

Signé par le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar et le représentant de l'OMS en Algérie par intérim, Nouhou Amadou, en présence des cadres du ministère et des experts de l'OMS, ce programme de travail porte sur trois principaux axes savoir "les maladies transmissibles, les maladies non transmissibles et les systèmes de santé". "Nous avons l'opportunité aujourd'hui de signer le bud-

get-programme 2022-2023 faisant partie du 13ème Programme général de travail (PGT) de l'OMS", a déclaré le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, ajoutant que "ce programme a été élaboré dans un cadre coordonné et consensuel entre les directions de l'administration centrale et les établissements soumis à leur supervision et l'OMS, tenant en compte les priorités nationales et couvrant 5 domaines de coopération dans le cadre de la réalisation des ODD".

Saluant "l'engagement de l'organisation à soutenir l'Algérie dans sa vision visant à atteindre la couverture sanitaire globale pour le bien-être de ses citoyens, ainsi que son soutien à la ratification de l'éradication et de l'élimination de nombre de maladies infectieuses", M.

Benbouzid a souligné la nécessité que "l'exécution de ce nouveau budget programme fasse l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue", précisant que "le précédent budget-programme pour la période 2020-2021 fasse l'objet d'une mise en œuvre satisfaisante des activités programmées, malgré l'impact de la crise de (Covid-19)".

Dans le même contexte, il a mis l'accent sur le "rôle pionnier de l'OMS dans la résolution des problèmes de santé mondiaux, la conception d'un programme pour les recherches en santé, l'établissement de règles et de normes et la fourniture d'un appui technique aux pays, outre le suivi et l'évaluation des tendances en matière de santé", saluant "son engagement à atteindre le troisième

objectif des ODD", appelant les Etats membres et toutes les parties participantes à "permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous". Pour sa part, M. Amadou a expliqué que la signature du programme de travail pour la période 2022-2023 s'inscrit dans le cadre du plan du programme d'action global de l'OMS, et s'articule autour de 3 axes majeurs dans le cadre de l'accompagnement des pays pour renforcer leurs systèmes de santé selon les priorités et en leur fournissant l'expertise nécessaire. Il a souligné que "l'Algérie fait partie des pays dotés d'un système de santé développé, ce qui a permis à ses citoyens de jouir d'une bonne santé, et porté l'espérance de vie à 77 ans".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

L'Espagne supprime la quarantaine pour les cas légers et asymptomatiques

L'Espagne a supprimé lundi l'obligation de quarantaine pour les cas légers de Covid-19 et ne suivra plus que les malades graves ou les personnes vulnérables, dans le cadre d'une nouvelle stratégie visant à traiter la maladie comme endémique.

Le pays, l'un des plus endeuillés en Europe par la première vague de la pandémie et qui avait décrété l'un des confinements les plus stricts au monde au printemps 2020, a justifié ce virage par l'immunité très élevée de la population et la faible incidence actuelle.

Comme l'avait annoncé le gouvernement dès le mois de janvier, sa volonté est de traiter le Covid-19 non plus comme une pandémie, mais comme une maladie endémique dont le suivi épidémiologique ressemblera à celui de la grippe.

Selon le ministère de la Santé, cette "stratégie différente" concentrera les efforts "sur les personnes et les milieux à risque", ce qui "implique d'accepter un certain niveau de transmission" du Covid "au sein des populations vaccinées et jeunes".

Outre la levée de l'obligation de s'isoler pour les cas asymptomatiques et légers et les cas



contacts, le gouvernement met également fin aux tests systématiques pour tous les cas suspects ou cas contacts afin de les limiter aux personnes à risque (plus de 60 ans, immunodéprimés ou femmes enceintes), aux soignants et aux cas graves.

Les cas légers de Covid devront toutefois faire preuve de "prudence" en gardant le masque, qui est toujours obligatoire à l'intérieur dans le

pays, et en limitant leurs contacts en particulier avec des personnes à risque. Depuis la mi-mars, le gouvernement a arrêté de publier quotidiennement le nombre de cas et de décès pour ne fournir ces données que deux fois par semaine.

La limitation des tests aux personnes à risque va désormais modifier profondément le recensement des cas.

L'Espagne a l'un des taux de vaccination les plus élevés au monde, avec 92,4% des plus de 12 ans entièrement vaccinés, dans un pays où le sujet n'a pas suscité de débat au sein de la population.

Et comme ailleurs, le pays a subi en décembre et janvier la vague provoquée par le variant Omicron, qui l'a conduit à enregistrer jusqu'à près de 180.000 cas par jour, une situation qui a renforcé l'immunité naturelle au sein de la population.

Le nombre de morts et d'hospitalisations est resté en revanche bien inférieur aux vagues précédentes dans le pays qui a enregistré 102.392 morts du Covid-19.

De nouveau en hausse ces dernières semaines, le taux d'incidence s'établissait vendredi à 461 cas pour 100.000 personnes sur les 14 derniers jours contre un record de 3.397 le 17 janvier.

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde est de 480.643.044

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 28 mars à 00H00 GMT :

Monde:	480.643.044
Etats-Unis :	79.949.733
Inde :	43.019.453
Brésil :	29.848.905
France:	25.216.913
Royaume-Uni :	20.848.913
Allemagne:	19.492.672
Russie :	17.504.537
Turquie :	14.800.677
Italie :	14.364.723.

GHANA Le Ghana lève la plupart des restrictions relatives au COVID-19

Le président ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-Addo a annoncé la réouverture des frontières terrestres et maritimes de son pays et la levée de la plupart des restrictions liées au COVID-19.

Dans son 28e discours national sur la pandémie dimanche, le président a déclaré que cette décision avait été prise après avoir passé en revue l'ensemble des mesures mises en place, dans un contexte de déclin rapide des infections et de succès relatif de la campagne de vaccination menée par le service de santé du Ghana. «A partir de lundi, le port du masque ne sera plus obligatoire», a déclaré M. Akufo-Addo.

«Je vous encourage tous à continuer à maintenir des pratiques d'hygiène des mains améliorées et à éviter les rassemblements surpeuplés». Toutes les activités en personne, y compris les rassemblements religieux, les conférences, les ateliers et les funérailles, peuvent reprendre à plein régime, tant que le public et les participants sont entièrement vaccinés, mais des points de lavage et de désinfection des mains doivent être mis à disposition, a précisé le président.

«Les voyageurs entièrement vaccinés seront autorisés à entrer par les frontières terrestres et maritimes sans un résultat de test PCR négatif», a-t-il déclaré.

«Ces deux années ont été difficiles, et nous voyons la lumière au bout d'un très long tunnel. J'appelle chacun d'entre nous à vivre de manière responsable, à se protéger et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour rester en sécurité alors que nous levons ces restrictions», a déclaré M. Akufo-Addo.

AFRIQUE 2.422 nouveaux cas de COVID-19 en 24 heures

Le continent africain a enregistré 2.422 nouveaux cas de COVID-19 au cours des dernières 24 heures, a annoncé dimanche le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Les chiffres du CDC Afrique montrent que le nombre total de cas positifs confirmés à travers le continent était passé de 11.320.465 samedi à 11.322.887 dimanche soir.

Le nombre de décès liés à la pandémie de COVID-19 sur le continent a quant à lui atteint 250.942, tandis que 10.630.071 personnes infectées se sont déjà rétablies, a indiqué l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine. L'Afrique du Sud est le pays qui a enregistré le plus de cas de COVID-19 sur le continent, avec 3.712.263 cas.

TURQUIE 11 000 nouveaux cas de contamination en 24h

Plus de 11.000 nouveaux cas liés à la Covid-19 ont été signalés au cours des dernières 24 heures, en Turquie a fait savoir lundi, le ministère de la Santé.

Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique dans le pays, repris par l'agence de presse Anadolu, le ministère turc de la Santé a fait état de 11.194 nouveaux cas de coronavirus, et

64 décès liés au virus. En revanche, 15.402 guérisons ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, alors que 251.242 tests de dépistage de la maladie ont été effectués. Le virus ayant manifestement perdu de sa virulence, la Turquie a supprimé l'obligation de porter un masque à l'extérieur, une mesure adoptée depuis un certain temps pour endiguer la propagation de la Covid-19.

ETATS UNIS La COVID-19 a entraîné une baisse de la population dans 73% des comtés

Le bilan de la pandémie de COVID-19 s'est traduit en 2021 par une diminution naturelle de la population de près des trois quarts des comtés des Etats-Unis par rapport aux deux années précédentes, a indiqué le Bureau américain du recensement. Plus de 73% des comtés du pays ont connu une diminution naturelle, ou un excès de décès par rapport aux naissances, contre 55,5% en 2020 et 45,5% en 2019, selon les données

publiées récemment. La plus grande perte, de 159.621 résidents, a été enregistrée dans le comté de Los Angeles en Californie, et tous les comtés du Delaware, du Maine, du New Hampshire et de Rhode Island ont connu une diminution naturelle en 2021, ont révélé les statistiques du bureau.

Cette baisse s'inscrit dans une tendance selon laquelle plus de la moitié des comtés américains ont perdu de la popu-

lation au cours de la décennie à partir de 2010, la quasi-totalité de la croissance ayant eu lieu dans les zones métropolitaines, d'après des responsables du recensement cités par l'agence Reuters.

La population américaine a augmenté à un rythme plus lent en 2021 que toute autre année enregistrée, la pandémie de COVID-19 ayant aggravé la croissance plus modérée de ces dernières années, a affirmé le Bureau du recensement.

BIRMANIE L'ex-dirigeante Suu Kyi en quarantaine à cause de cas de Covid dans son entourage

L'ex-dirigeante Aung San Suu Kyi, assignée à résidence depuis plus d'un an, a été placée en quarantaine après que des cas de Covid-19 ont été détectés dans son entourage, a indiqué lundi une source proche de l'ex-dirigeante birmane.

«Certaines personnes autour d'elle ont contracté le Covid-19 (...) Elle est maintenant en quarantaine bien

qu'elle ne soit pas elle-même infectée», a déclaré cette source, citée par l'AFP.

Ciblée par une multitude de procédures judiciaires depuis son arrestation, la prix Nobel de la paix 1991 ne s'est pas rendue au tribunal depuis jeudi, ajoute la même source.

L'ex-dirigeante et son personnel ont été entièrement vaccinés contre le coronavi-

rus, d'après son entourage. Aung San Suu Kyi, 76 ans, est détenue depuis que son gouvernement a été renversé par l'armée le 1er février 2021.

Elle fait l'objet d'une multitude de chefs d'accusation parmi lesquels figure la violation d'une loi sur les secrets d'Etat datant de l'époque coloniale, fraude électorale, pression illégale sur la commission électorale,

sédition, incitation aux troubles publics et corruption. Déjà condamnée à six ans de détention, elle doit rester assignée à résidence le temps de son procès qui se tient à huis clos dans un tribunal spécialement mis en place dans la capitale, Naypyidaw.

Ses avocats ont interdic- tion de parler à la presse et aux organisations internationales.

CHINE La partie continentale signale 1.219 nouveaux cas locaux

La partie continentale de la Chine a signalé dimanche 1.219 cas de COVID-19 transmis localement, selon un rapport de la Commission nationale de la santé publié lundi.

Parmi les nouvelles infections locales, 1.086 ont été signalées dans le Jilin, 50 à Shanghai, 12 dans le Liaoning et 10 dans le Heilongjiang. Les autres cas ont été signa-

lés dans 14 régions de niveau provincial, selon la commission. Au total, 56 cas de COVID-19 importés ont été rapportés dimanche, a précisé la commission. Six cas suspects, tous arrivant de l'extérieur de la partie continentale, ont également été signalés à Shanghai. Dimanche, 5.134 cas asymptomatiques ont été signalés, dont 4.996 cas locaux, selon la commission. Le

nombre total de cas confirmés de COVID-19 signalés sur la partie continentale, qu'ils soient locaux ou importés, s'élevait à 144.515 dimanche.

Le même jour, 27.745 patients restaient hospitalisés, dont 58 dans un état grave.

Au total, 4.638 patients sont morts des suites du virus sur la partie continentale depuis l'apparition de la pandémie.

MAL AU DOS

10 gestes à faire au quotidien

Avoir mal au dos n'est pas inévitable, lorsque l'on connaît les gestes efficaces de prévention. Toutes nos astuces pour préserver votre dos des petits pièges du quotidien.

Evacuez le stress

Le yoga est une excellente activité pour réduire les douleurs au dos. Une étude réalisée à l'université de Washington a montré que les personnes souffrant de douleurs au dos ont ressenti une amélioration considérable de leur état après seulement 3 mois de yoga. Grâce aux exercices de relaxation et de respiration, le yoga vous aidera à vous détendre et à évacuer le stress qui peut être très souvent le premier responsable du mal de dos. Les exercices d'étirements enseignés pendant les cours de yoga seront aussi particulièrement bénéfiques pour vos muscles.

Changez de matelas

Pour les experts du sommeil, un matelas doit être changé tous 10 ans. Cependant, si vous dormez mal, renouvelez-le au bout de 5 ou 6 ans. Pour choisir le matelas idéal, veillez à ce qu'il ne soit ni trop mou, ni trop dur, car contrairement à ce que l'on pourrait penser, un matelas trop dur n'est pas bon pour le dos, il entraîne une pression sur la colonne vertébrale et accentue les douleurs.

Notre astuce : pour améliorer votre posture pendant votre sommeil, placez un coussin sous vos genoux si vous dormez sur le dos, entre les genoux si vous dormez sur le côté ou sous vos hanches si vous avez l'habitude de dormir sur le ventre.

Laissez vos talons au placard

Si vous adórez les talons hauts, vous risquez d'être déçu(e) : ils sont extrêmement mauvais pour le dos. En effet, porter des talons vous oblige à courber le dos lorsque vous marchez, ce qui bien sûr n'est pas bon pour la colonne vertébrale. D'un autre côté, les chaussures totalement plates, comme les sandales ou les tongs, peuvent également avoir des effets néfastes pour le dos, le poids du corps étant inégalement réparti.

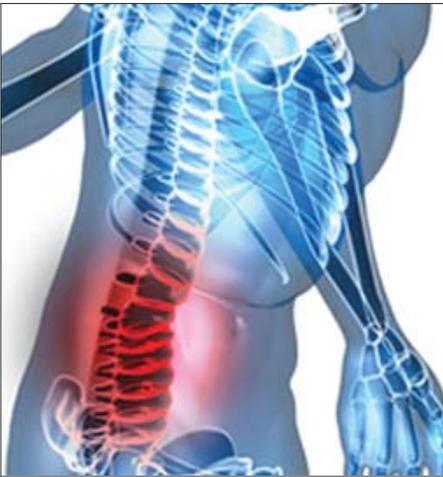
L'idéal ? Des souliers avec de petits talons, et encore mieux des baskets ! Bien sûr, ce n'est pas évident de porter des baskets tous les jours, alors pour soulager votre dos, pensez à placer des petits coussinets spécialisés à l'intérieur de vos chaussures pour amortir les chocs et la pression sur le dos. Évitez également de marcher avec vos talons hauts sur de longues distances.

Apaisez votre esprit

La rancœur que l'on garde des événements passés peut être source de douleurs au dos. Cela a été prouvé par une étude réalisée aux États-Unis sur une soixantaine d'hommes et de femmes ayant des douleurs chroniques dans le bas du dos. Les chercheurs se sont aperçus que plus les personnes éprouvaient de la rancœur et de la colère, plus elles avaient des douleurs fortes au dos. Inversement, les personnes qui ont tenté d'oublier le passé et de pardonner, ont des douleurs plus faibles. Nos émotions, nos pensées et la tension des muscles ont donc une influence directe sur l'intensité avec laquelle nous ressentons les signaux de douleurs.

Faites des pauses au bureau

Savez-vous qu'en position assise la pression exercée sur la colonne vertébrale est pratiquement deux fois plus forte que



lorsque l'on est debout ? Imaginez donc les dégâts lorsque que vous passez vos journées au bureau, assise devant votre ordinateur.

La solution : toutes les demies heures, levez-vous et faites quelques pas, le simple fait de marcher pour aller aux toilettes, prendre un verre d'eau ou remplacer le papier dans l'imprimante va soulager votre dos. De plus, chaque fois que vous avez l'occasion, par exemple lorsque vous êtes en conversation téléphonique, penchez-vous légèrement en arrière pour alléger la pression sur votre colonne vertébrale.

Ne négligez pas le sport

On ne le dira jamais assez : les exercices physiques sont essentiels et incontournables pour garder une bonne santé, et cela est également valable pour le dos ! Une étude récente a révélé que 40% des personnes qui souffrent de douleurs au dos abandonnent le sport, or cela ne fait qu'empirer la situation. Si vous avez des douleurs chroniques au dos ou des malformations de la colonne vertébrale, comme une scoliose, trouvez le sport qui est adapté à votre situation, en demandant conseil à votre médecin.

La solution : La natation, et en particulier les nages qui se pratiquent sur le dos, telles que le dos crawlé, ont souvent un effet bénéfique en renforçant les muscles du dos et ne risquent pas de provoquer des chocs et d'accroître les douleurs.

Surveillez votre alimentation

En ce qui concerne les douleurs musculaires, l'alimentation est souvent oubliée, et pourtant manger équilibré est primordial pour réduire au maximum les risques de

tatrophiques pour votre dos. A moins qu'il ne s'agisse d'un sac à dos, un sac lourd oblige le corps à lever l'épaule qui porte le sac, et ainsi à créer un déséquilibre très mauvais pour la colonne vertébrale, le sac est véritablement un des responsables fréquents du mal de dos. Votre sac à main une fois rempli ne doit pas dépasser 10% de votre poids.

La solution : éviter les sacs qui sont déjà lourds vides, en particulier ceux qui sont ornés de chaînes, de clous, etc. Pensez également à répartir le poids de votre sac à main en deux petits sacs de façon à établir un équilibre entre les deux épaules.

Ce soir, pas de télé !

Rester scotché devant la télévision n'est certainement pas le meilleur moyen d'éviter d'avoir des douleurs au dos ! Non seulement tout le temps passé devant la télévision est du temps que vous pourriez passer à pratiquer une activité sportive, mais le seul fait de rester assise sans bouger pendant plusieurs heures est également très mauvais pour le dos. Assurez-vous aussi que votre enfant n'abuse pas du petit écran en particulier s'il a tendance à se plaindre de douleurs au dos. Ne regardez que les programmes qui vous intéressent réellement au lieu de zapper de chaînes en chaînes.

Notre astuce : vous ne pouvez pas vous passer de télé ? Transformez les pauses publicitaires en séances d'étirements !

Pas de longs trajets

Les longs trajets en voiture peuvent entraîner des douleurs au dos, aux épaules et à la nuque. De plus, le fait de devoir fixer la route est particulièrement fatiguant et crée des tensions musculaires.

Une bonne position assise est donc essentielle pour minimiser les risques de problèmes au dos. Assurez que vous formez un angle de 90 degrés lorsque vous êtes assise. Pensez également à avancer le siège pour ne pas avoir à tendre le cou pour voir la route et pour éviter de tendre les jambes pour atteindre les pédales, ce qui est très mauvais pour le dos.



AL BUREAU, ADOPTEZ LA «POSITION CONFORT»

Passer toute la journée au bureau sans malmenager son dos ni fatiguer ses yeux, mission impossible ? Pas du tout ! Il suffit juste d'adopter la bonne position. On vous explique comment.

Relâchez les épaules

Impossible de se concentrer quand on glisse sur son siège ou qu'on a mal au dos ! Premier impératif, le réglage de l'assise. Asseyez-vous et posez vos mains sur le plan de travail. Vos coudes doivent être à la même hauteur, les épaules relâchées. Second réglage, le dossier, calé contre le bas du dos afin d'éviter les mauvaises positions du bassin et du buste. Il ne reste plus qu'à vous tenir droite !

Vous travaillez toute la journée sur ordinateur ? Attention, si les bras restent en suspension, les épaules tréquent, détendez-les régulièrement en leur faisant décrire de petits cercles, ce qui dénouera votre nuque. Si, à l'inverse, vous tapez en gardant les poignets posés sur le bureau, gare au syndrome du canal carpien. Un trouble dû à la cambrure exagérée du poignet et à la pression, qui peut entraîner un blocage du nerf médian. La solution : retenir les articulations et les masser.

Quant à la souris de l'ordinateur, elle se place au niveau du clavier, à droite ou à gauche selon la main utilisée. Ce qui évite de solliciter en permanence les muscles du haut du dos. A savoir : il

existe des repose-paumes et des supports de clavier spéciaux, empêchant courbures intempestives, pressions sur la base du poignet et frottements répétés sur le bureau.

Gardez les yeux droit devant

Dernier point à ne pas négliger, la fatigue oculaire. Pour détacher vos yeux, l'écran doit se situer à une distance comprise entre 50 et 70 cm de votre visage, tandis que l'axe horizontal de votre regard correspond à la hauteur de la première ligne de texte sur l'écran : surélevez-le si besoin. Mieux vaut aussi placer les documents à consulter entre le clavier et l'écran, plutôt que sur le côté. Vous épargnerez ainsi vos vertèbres cervicales.

Cet alignement vertical améliore aussi l'humidification des yeux, car on cligne beaucoup moins souvent des yeux quand on déplace son regard de gauche à droite que de bas en haut. Enfin, reposez votre vue à intervalles réguliers en levant les yeux pour regarder un point situé au-delà de l'écran. Voilà le confort assuré !



Quand faut-il aller chez l'ostéo

Lorsqu'on a le dos bloqué, la priorité est de soulager la douleur. D'abord par le repos et les anti-inflammatoires puis, parfois, par l'ostéopathie. À condition de respecter certains règles.

Le lendemain d'un journée de jardinage, ou après avoir soulevé une charge trop lourde, vous ressentez une vive douleur dans le bas du dos et vous pouvez à peine bouger. Votre premier réflexe est peut-être de consulter un ostéopathe pour qu'il débloque votre dos... Mais si vous avez très mal, c'est trop tôt ! Le plus souvent, cela ne fera qu'aggraver la situation. Il faut d'abord voir un médecin pour faire un diagnostic précis et définir d'où vient la douleur. Est-ce une simple lombalgie, le fameux lumbago ou tour de rein ? Ou une vraie sciatique, appelée aussi lombosciatique, dix fois moins fréquente ?

En cas de sciatique, pas de manipulation «à chaud»

«Si la douleur est très vive, comme une décharge électrique, si elle part du bas du dos et descend vers la fesse, la jambe et jusqu'aux orteils, c'est sans doute une sciatique. La racine du nerf sciatique est comprimée, le plus souvent par une hernie discale ou, à partir de 50 ans, par l'arthrose ou un canal lombaire étroit.» L'examen clinique (et parfois un scanner) permettra de s'en assurer et de vérifier si la chirurgie est nécessaire.

«Tant qu'on est complètement bloqué, il ne faut surtout pas forcer le mouvement. En attendant, des techniques musculaires douces et des massages peuvent faire du bien», poursuit notre expert. La douleur peut alors immobiliser des semaines. Il faut attendre qu'elle soit moins vive – souvent au bout de deux à trois mois de repos et d'antalgiques – pour recommencer les manipulations vertébrales. Celles-ci sont possibles seulement si trois mouvements sur six au moins sont libres : flexion/extension, rotation droite/rotation gauche, inclinaison droite/inclinaison gauche.

SCIATIQUE, MAL AU DOS

Comment voyager en gardant le sourire

Vous avez mal au dos mais vous n'avez pas envie de renoncer à votre week-end au bord de la mer ? Nos conseils pour prendre la voiture... en gardant le sourire et sans avoir mal.

Comment soulager les douleurs de sciatique

Nul besoin d'être médecin pour reconnaître cette insidieuse douleur qui court du fessier au talon ! Avant un trajet qui risque d'être long et juste après, prenez appui sur votre voiture pour faire l'exercice suivant : l'exercice : le dos bien droit, placez une cheville sur le genou fletché opposé. Décontractez-vous et maintenez la position pendant une petite minute. Recommencez avec la jambe opposée. N'hésitez pas à recommencer ces mouvements à chaque fois que vous ferez une pause et surtout, dès que vous sentez la douleur revenir dans votre fessier.

Comment atténuer les raideurs du dos

Profitez des pauses durant votre trajet pour vous imposer ce petit exercice tout simple, qui vous évitera de souffrir de raideurs du dos à l'arrivée. **L'exercice** : debout, un pied sur l'un des rebords de la voiture, la main opposée à plat sur le genou plié. Pivotez le buste vers la jambe fletchée en tirant votre bras tendu vers le sol, en arrière de l'épaule. Vous devez davantage ressentir la flexion dans le bas du dos qu'aux épaules.



Comment éviter les tensions du cou

Les tensions du cou proviennent souvent d'une mauvaise position, due à un siège trop éloigné du volant. Adoptez une attitude moins sportive mais plus ergonomique : vos bras ne doivent pas être tendus mais souples, les mains posées sur le volant. Pensez à détacher votre cou de temps à autre.

L'exercice : les mains le long du corps, paumes dirigées vers l'extérieur, reposez ces dernières vers le sol, tout en essayant de toucher le plafond de votre voiture avec le haut du crâne.

Comment éviter la lombalgie

Évitez de conduire avec la pointe des pieds, ce n'est guère prudent... et cela crée de fortes tensions dans les jambes, jusque dans le bas du dos. Si vous craignez pour les talons de vos chaussures, gardez une paire de chaussures plates dans votre voiture que vous enfilerez dès que vous prendrez le volant. **L'exercice** : pour améliorer la circulation sanguine dans la partie inférieure du corps, plaquez au maximum le bas du dos contre le siège, poussez alternativement les talons vers l'avant, puis penchez le buste vers le volant en gardant le dos droit.

LIBYE-ONU

La MANUL discute avec les notables des moyens de résoudre l'impasse politique en Libye

Le coordonnateur de la mission des Nations unies en Libye (MANUL), Rizdon Zeninga a discuté, dimanche, avec la délégation du conseil des notables pour la réconciliation en Libye des propositions pour résoudre l'impasse politique actuelle dans le pays.

Lors d'une rencontre avec Rizdon Zeninga, les notables libyens ont exprimé leurs inquiétudes quant à la situation politique actuelle et son impact sur la vie du peuple libyen dans tout le pays, indique la mission onusienne en Libye sur sa page Twitter.

Au cours de la rencontre, la délégation des notables a soutenu que les élections qui devraient avoir lieu dans les 6 mois est «la seule solution à la crise libyenne», et a présenté des propositions pour résoudre le blocage politique actuel par «des solutions conformes aux coutumes et traditions libyennes», soulignant la nécessité de «renouveler les efforts de réconciliation nationale», selon les tweets



publiés par la mission. Enfin, le représentant onusien, s'est félicité des efforts des notables et de leurs propo-

sitions et a affirmé que «les Nations Unies s'étaient engagées à soutenir la tenue des élections conformé-

ment à une base constitutionnelle et à un cadre juridique dans les meilleurs délais».

DIALOGUE NATIONAL EN CENTRAFRIQUE

Plus de 600 recommandations formulées

Le dialogue de réconciliation nationale en République centrafricaine (RCA) s'est achevé dimanche à Bangui avec plus de 600 recommandations proposées par les participants, rapporté lundi des médias.

Le dialogue de réconciliation nationale, censé mettre un terme aux problèmes sécuritaires qui secouent la RCA depuis 2013, s'est achevé avec plus de 600 recommandations proposées par les 450 participants qui, depuis le 21 mars, ont pris part aux travaux tenus dans les locaux de l'Assemblée nationale. Parmi les recommandations formulées et retenues dans le rapport final, figurent la paix, la sécurité, la réconciliation nationale, la bonne gouvernance et le progrès socioéconomique de la Centrafrique.

Les partisans du parti au pouvoir,



le Mouvement des cœurs unis (MCU), avaient également proposé le changement de la Constitution. Cette proposition a été rejetée notamment par la société civile.

Dans son discours de clôture, le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a souligné que «le dialogue républicain a atteint ses ob-

jectifs», ajoutant que «les sceptiques et les fatalistes en tireront beaucoup de leçons». Le chef de l'Etat centrafricain a estimé que les travaux ont été caractérisés par «la franchise, la courtoisie et la tolérance». «Aucun sujet n'a été tabou. Vous n'avez rien occulté des heures sombres ou glorieuses de notre histoire commune», a-t-il relevé.

PRÉ-DIALOGUE DE DOHA

Les conditions de l'opposition tchadienne soumises au Qatar

Les trois groupes d'opposition tchadiens réunis à Doha pour le pré-dialogue ont remis, dimanche, au Qatar qui assume le rôle de médiateur, leurs conditions de participation au dialogue national inclusif prévu au Tchad en mai, rapportent des médias.

Selon des médias, le médiateur remettra cette semaine au gouvernement tchadien ces conditions.

«Ensuite, il y aura des rencontres entre le gouvernement et les groupes politico-militaires pour discuter les points sur lesquels l'exécutif est d'accord ou pas afin de

trouver un compromis. Le gouvernement a aussi un accord préétabli de paix sur lequel s'entretiendront les politico-militaires pour voir s'il y aura des amendements, des articles à ajouter», explique au site Voaafric Ab-dallah Chidi Djorkodei, représentant du Front de la Nation pour la Démocratie et la Justice (FNDJT), l'un des mouvements de l'opposition tchadiens.

«Je pense que les choses sont maintenant dans l'ordre des deux côtés», affirme-t-il.

«Le Qatar sera aussi comme garant pour suivre

des accords qui seront signés au Qatar. Car ces accords vont commencer ici au pré-dialogue mais vont continuer jusqu'au dialogue, même après le dialogue.

Nous aurons aussi la phase DDR, Désarmement Démobilisation, Réinsertion. Cette fois, ce ne sera pas la DDR classique. On voudrait ajouter le «+D» pour le développement», indique Chidi Djorkodei.

Ce pré-dialogue entamé le 13 mars à Doha entre le gouvernement de la transition et l'opposition tchadiens, initialement prévu le 27 février, doit servir à pré-

parer le dialogue national inclusif (DNI) du 10 mai, étape clé de la transition en cours.

La rencontre du 10 mai est censée préparer des élections «libres et démocratiques», promises par le chef de l'Etat du Tchad Mahamat Déby le jour de sa prise du pouvoir, dans un délai de 18 mois renouvelable une fois.

Le Tchad traverse depuis près d'un an, une période transitoire, suite à la mort du président Idriss Déby Itnos, en avril 2021 alors qu'il commandait les troupes lors d'une opération dans le nord du pays.

SOMALIE

12 terroristes Shebab tués à Puntland

Les forces de sécurité somaliennes ont repoussé dimanche une attaque contre une base militaire à Puntland et tué 12 éléments du groupe terroriste Shebab, ont indiqué des responsables sécuritaires locaux.

Trois soldats des Forces de sécurité du Puntland (PSF) ont péri dans l'attaque survenue près du village d'Al-Urur, ont déclaré les chefs sécuritaires à Radio Mogadiscio.

Selon des témoins, les assaillants ont tiré des obus de mortier sur la base militaire, déclenchant de violents affrontements avec les forces de sécurité.

En 2017, la base militaire d'Al-Urur a été le théâtre de l'une des attaques les plus meurtrières du groupe terroriste, qui a tué plus de 50 membres des forces de sécurité du Puntland.

Récemment, le groupe a perpétré une série d'attaques à travers le pays, ciblant notamment des responsables gouvernementaux, des élus et des civils.

Mercredi, il a attaqué le complexe de Halane abritant les bureaux de l'ONU, des ambassades et une base de la Mission de l'Union africaine en Somalie, tuant au moins huit personnes dont un soldat de la Mission, avant de mener une double attaque dans le centre du pays, faisant 48 morts, dont un parlementaire, et 108 blessés.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

L'Armée sahraouie cible les retranchements des soldats de l'occupation marocaine dans plusieurs secteurs

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené, dimanche, de nouvelles attaques contre les retranchements des soldats de l'occupant marocain dans les secteurs de Mahbès, Farsia et El Guelta, a annoncé le ministère sahraoui de la Défense.

«Des détachements avancés de l'armée sahraouie ont ciblé les positions des soldats de l'occupation dans les deux régions d'Oum Lektaa et Rouss Chidhmia dans le secteur de Mahbès», a précisé le ministère dans son communiqué N495 rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les unités de l'APLS «ont exécuté des attaques ciblant les retranchements des forces de l'occupant marocain dans les régions d'Akrara Ec-Chadida et Akrara Lahdid dans le secteur de Farsia», ajoute-t-on de même source.

Des détachements de l'APLS ont également ciblé les retranchements de l'armée marocaine dans la région d'Ajbilate El Bidh (secteur d'El Guelta).

Les unités de l'armée sahraouie avaient bombardé, samedi, «des positions de l'occupant marocain dans les secteurs d'Amkala et Mahbès, ciblant le r régions de Amkali Eddachra, Amkali El Hara, Rouss Sebti, Akrara Farsik et Oudi Dhramrane», selon la même source.

L'armée sahraouie poursuit ses offensives contre les forces d'occupation marocaines qui subissent des pertes humaines et matérielles considérables le long du mur de la honte, conclut le communiqué.

MALI

Un soldat tué, deux terroristes neutralisés

Un militaire malien a été tué et deux terroristes neutralisés, samedi, lors d'une attaque contre un checkpoint d'Ansongo, à la sortie de Ménaka, dans le nord du pays, a annoncé dimanche soir l'état-major-général des armées du Mali dans un communiqué.

«Les FAMA (forces armées maliennes) ont énergiquement réagi à une attaque terroriste à un checkpoint d'Ansongo à la sortie de Ménaka», a indiqué la même source, précisant qu'un soldat malien avait succombé par la suite pendant son évacuation alors que «deux terroristes avaient été neutralisés et un autre interpellé».

Le document a, en outre, souligné qu'un camion transportant des populations civiles a été l'objet d'un braquage entre Gao et Ansongo».

Et d'ajouter que «l'intervention des FAMA a permis l'arrestation de 2 personnes avec leurs armes et la récupération du camion braqué».

RDCONGO

Plusieurs positions de l'armée attaquée par les rebelles dans le nord-est du pays

Plusieurs positions de l'armée ont été attaquées par les rebelles du mouvement du 23 Mars (M23) tôt dans la matinée de lundi, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), selon des sources sécuritaires

locales. Les attaques ont été menées par les rebelles du M23 contre les positions militaires des Forces armées de la RDC (FARDC), en territoire de Rutshuru, au nord de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, depuis 3h du

matin heure locale, selon ces sources. Depuis plusieurs heures, des tirs continuent à se faire entendre, poussant plusieurs ménages à affluer vers la cité frontalière de Bunagana pour tenter de traverser vers l'Ouganda, selon des témoins.

NÉGOCIATIONS RUSSO-UKRAINIENNES Pas "d'avancées significatives" pour l'instant (Kremlin)

La Russie et l'Ukraine n'ont pas accompli d'"avancées significatives" pour l'instant dans leurs négociations visant à mettre fin au conflit en Ukraine, a déclaré lundi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

"Pour l'instant, nous ne pouvons pas constater de progrès ou d'avancées significatives quelconques", a affirmé M. Peskov à la presse, alors que les délégations russe et ukrainienne sont attendues à Istanbul pour une nouvelle session de discussions. "Pour l'heure, nous ne pouvons pas parler des progrès et nous n'allons pas le faire", a-t-il insisté, en précisant qu'il n'y avait "pas d'avancées" non plus dans l'organisation d'une éventuelle rencontre entre le président russe Vladimir Poutine et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky.



Selon M. Peskov, "il est très peu probable" que les négociations, qui se sont déroulées ces deux dernières semaines par visio-

conférence, reprennent en présentiel lundi soir. "Les délégations ne font qu'arriver aujourd'hui", a-t-il indiqué, le dé-

but du nouveau round de négociations étant attendu mardi. La Russie préfère pour l'heure s'abstenir de rendre publics les détails des discussions. "Cela pourrait nuire aux négociations", a expliqué M. Peskov. "Mais le fait qu'il a été décidé de poursuivre les négociations en présentiel, c'est très important", a-t-il souligné. Une séance de négociations russo-ukrainiennes en présentiel avait déjà eu lieu le 10 mars en Turquie, à Antalya, au niveau des ministres des Affaires étrangères, sans déboucher sur des avancées concrètes.

YÉMEN

Les houthis décrètent un cessez-le-feu unilatéral de 3 jours

La milice houthite du Yémen a décrété un cessez-le-feu unilatéral de trois jours avec la coalition dirigée par l'Arabie saoudite à partir de dimanche à 18h00 heure locale (15h00 GMT), a déclaré le ministère houthi des Affaires étrangères dans un communiqué.

La veille, en annonçant ce cessez-le-feu unilatéral, les houthis ont également indiqué être favorables à une trêve permanente si la coalition mettait fin à ses frappes aériennes et retirait ses forces. «Nous suspendons les attaques transfrontalières de missiles et de drones et toutes les actions militaires contre l'Arabie saoudite pour une période de trois jours. Si l'Arabie saoudite accepte de mettre fin

à ses frappes aériennes et à son blocus contre le Yémen, nous sommes prêts à transformer cette déclaration en engagement permanent», a annoncé Mahdi al-Mashat, président du Conseil politique suprême de la milice houthi, dans un discours télévisé retransmis samedi. «Cette initiative comprend la suspension de tous les combats terrestres sur toutes les lignes de front, y compris dans la province de Marib», a ajouté M. Al-Mashat, alors même que la guerre civile yéménite entrait dans sa huitième année. Le chef politique houthi a également proposé un accord visant à échanger tous ses prisonniers, y compris le frère du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, avec

les forces de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite.

«Nous appelons l'envoyé de l'ONU à faciliter l'échange de tous les prisonniers», a déclaré M. Al-Mashat. L'initiative houthite de samedi est survenue quelques heures après que les forces de la coalition ont lancé de violentes frappes aériennes contre des sites militaires et économiques houthis viraux dans la ville portuaire de Hodeïda, au bord de la mer Rouge, ainsi qu'à Sanaa, la capitale du pays. Ces frappes ont eu lieu en représailles aux attaques transfrontalières de missiles et de drones lancées cette semaine par les houthis contre des installations pétrolières en Arabie Saoudite.

MALTE

Le Premier ministre prête serment après une victoire écrasante

Le Premier ministre maltais sortant Robert Abela a prêté serment lundi après une victoire écrasante lors des élections de samedi qui ont offert à son Parti travailliste un troisième mandat au gouvernement. Le Parti travailliste a remporté 55,11% des voix, selon les résultats définitifs, une victoire plus importante qu'en 2017 ou 2013, malgré une participation en baisse. Ce scrutin était le premier test électoral pour M. Abela, un avocat de 44 ans, depuis qu'il a pris la tête de ce pays insulaire méditerranéen, en janvier 2020 à la suite d'un vote

de son parti. Lors du vote de samedi, les travaillistes ont obtenu une majorité de près de 40.000 voix sur leurs rivaux du parti nationaliste, une marge énorme dans cet Etat de l'Union européenne qui ne compte que 355.000 électeurs inscrits. La Commission électorale a confirmé que le taux de participation était de 85,6%, le plus bas pour des élections générales à Malte depuis 1955. M. Abela avait fait campagne sur sa gestion de la pandémie de coronavirus et sur la vigueur de l'économie au cours des neuf dernières années de gouvernement travailliste.

PHILIPPINES-ETATS UNIS

Les Etats-Unis et les Philippines entament des manœuvres militaires conjointes

Les Philippines et les Etats-Unis ont entamé lundi des manœuvres militaires conjointes dans l'archipel, dans un contexte de regain de tensions dans la mer de Chine méridionale contestée. Ces exercices sont les derniers à se dérouler sous la présidence de Rodrigo Duterte, qui avait menacé de mettre fin au traité militaire qui unit son pays aux Etats-Unis, pour se tourner vers la Chine. Près de 9.000 militaires philippins et améri-

cains participeront à ces manœuvres qui doivent se dérouler durant 12 jours sur l'île de Luçon, la plus grande du pays.

Ces exercices annuels avaient été annulés ou réduits lors de la pandémie de coronavirus. Le général Andres Centino, chef des forces armées philippines, a déclaré lors du coup d'envoi de ces manœuvres à Manille que cet exercice, appelé Balikatan, témoignait de «l'approfondissement de l'alliance» entre les deux pays.

Le général de division américain Jay Bargeron a déclaré que «l'amitié et la confiance» entre les forces armées des deux pays leur permettra de «réussir ensemble (...) des opérations militaires». Ces exercices comporteront des opérations amphibies, des entraînements au tir réel et porteront sur la sécurité maritime, la lutte contre le terrorisme, l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe.

COLOMBIE - ATTENTAT DEVANT UN POSTE DE POLICE À BOGOTA Un enfant mort

Un enfant de 12 a été tué et dix-huit autres personnes, dont plusieurs mineurs, ont été blessés samedi soir dans un attentat à l'explosif devant un poste de police à Bogota, ont annoncé dimanche les autorités.

«L'un des sept enfants blessés, âgé d'à peine 12 ans, est décédé à l'aube», a écrit sur Twitter la maire de Bogota,

Claudia Lopez. «Nous avons malheureusement une fille de cinq ans dans un état très grave», a-t-elle ajouté, en soulignant qu'elle avait été touchée à la tête. Deux policiers blessés dans cet attentat se trouvent dans un état «stable». Les enfants «jouaient» à proximité du poste de police lors de l'explosion, a expliqué la maire de Bogota, en précisant qu'il

s'agissait du deuxième attentat du même genre dans ce quartier populaire, «Ciudad Bolívar», depuis le début du mois. L'explosif a été déposé dans une valise devant le poste de police et «déclenché à distance par téléphone», a expliqué aux médias le ministre de la Défense Diego Molano. Un «mécanisme identique» avait été utilisé le 5 mars dans l'attaque

à l'explosif d'un autre poste de police du même quartier, a précisé le ministre.

Les autorités ont offert une récompense de 80.000 dollars (72.800 euros) pour toute information permettant d'arrêter les auteurs de ce dernier attentat.

Le président colombien Iván Duque a fait part sur Twitter de sa «profonde douleur».

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE

Le président palestinien appelle à une solution politique à l'occupation sioniste

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a appelé à une solution politique pour mettre fin à l'occupation sioniste des territoires palestiniens, lors de sa rencontre dimanche à Ramallah en Cisjordanie, avec le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken. M. Abbas a souligné la nécessité de résoudre les questions relatives, entre autres, aux réfugiés et aux prisonniers palestiniens dont il a demandé la libération, a rapporté l'agence de presse officielle palestinienne Wafa. Il a appelé les Etats-Unis à «mettre en œuvre leur engagement en faveur de la solution à deux Etats en mettant fin aux agressions sionistes, en préservant la situation historique de la mosquée al-Aqsa à El-Qods occupée et en interdisant les actions unilatérales de l'entité sioniste». "La poursuite des mesures unilatérales (sionistes) conduira bientôt à la mise en œuvre des décisions du Conseil central palestinien qui a appelé à la résiliation de tous les accords "signés avec l'entité sioniste, a-t-il poursuivi. Pour sa part, M. Blinken a réitéré l'engagement des Etats-Unis envers le principe de la solution à deux Etats, selon Wafa.

Le roi jordanien plaide pour une solution "juste et globale" à la question palestinienne

Le roi Abdallah II de Jordanie a plaidé lundi lors d'un entretien avec le président palestinien Mahmoud Abbas à Ramallah, en Cisjordanie occupée, pour une solution "juste et globale" à la question palestinienne. "La région ne peut pas jouir de sécurité ou de stabilité sans une solution juste et globale à la question palestinienne, sur la base d'une solution à deux Etats", a affirmé le roi jordanien, d'après l'agence officielle palestinienne Wafa. "Nous sommes ici aujourd'hui pour vous entendre, pour savoir ce qu'il est nécessaire que la Jordanie fasse pour atténuer les défis et les obstacles auxquels vous faites face", a-t-il encore déclaré. La visite du roi de Jordanie à Ramallah s'inscrit "dans le prolongement de la politique de coordination et de concertation continues entre les deux hommes, pour faire face à tous les défis dans de nombreux dossiers d'intérêt commun", selon l'agence palestinienne de presse, Wafa. Le roi Abdallah II est arrivé au siège de la présidence palestinienne à Ramallah en compagnie du prince héritier Al Hussein Bin Abdullah II. Mi-mars, le roi de Jordanie avait souligné "la centralité" de la cause palestinienne, appelant à intensifier les efforts pour parvenir à une paix juste et globale, sur la base de la solution à deux Etats soutenue par la communauté internationale.

JOURNÉE DE LA TERRE

Appel à des manifestations contre la normalisation mercredi au Maroc

Le Front marocain de soutien à la Palestine a appelé, dimanche, à des manifestations dans le royaume, le 30 mars à l'occasion de la Journée de la Terre palestinienne, dénonçant ce qu'il qualifie de «ruée vers la normalisation avec les sionistes». Dans une déclaration publiée au terme de la réunion de son secrétariat national, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation avec l'entité sioniste a appelé «toutes les forces nationales marocaines à affirmer le soutien du peuple marocain aux droits du peuple palestinien». Les Marocains sont invités à cette occasion à la commémoration «individuelle» et «collective» de la Journée de la Terre palestinienne, le 30 mars, marquant le souvenir des événements de ce jour en 1976. Le front a également appelé «ses branches et composants à la mobilisation de masse, pour la réussite de la cinquième Journée nationale de protestation contre la normalisation, prévue mercredi, sous le slogan : «Journée de la Terre : une lutte continue pour libérer la terre et renverser la normalisation»+».

THÉÂTRE

La ministre de la Culture célèbre la Journée mondiale du théâtre

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé dimanche soir la cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du théâtre (27 mars) à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) à Alger.

L'ISMAS a prévu à cette occasion une représentation théâtrale intitulée «La Statue» réalisée par les étudiants de la Faculté des arts et de la culture de l'Université de Constantine 3, dans le cadre des Journées nationales du théâtre des classes artistiques organisées par l'Institut jusqu'au 30 mars.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie, la ministre a mis en avant l'apport du théâtre dans les différentes étapes historiques que le pays a traversées «au service de la préservation de sa mémoire collective», appelant à

«recueillir et documenter les œuvres des dramaturges algériens à l'instar d'Ould Abderrahmane Kaki, afin qu'elles puissent servir de référence pour les générations futures, d'autant que nous sommes à la veille de la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale».

Mme Mouloudji a également mis l'accent sur «l'importance du théâtre dans l'éducation des générations», se disant convaincue de la capacité de cet art à véhiculer des messages qui touchent toutes les catégories de la société.

Selon elle, le théâtre contribue aussi au volet économique à travers l'exploitation optimale des possibilités qui s'offrent en la matière, notamment les moyens technologiques modernes, à condition que «les spécificités de l'identité et de la culture algériennes soient préservées», a-t-elle insisté.

En marge de la représentation, la ministre a écouté les préoccupations des étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel, s'engageant à les «prendre en considération».



SILA 2022

Affluence remarquable des visiteurs au pavillon de la République Arabe Sahraouie Démocratique

Le pavillon de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) participant à la 25e édition du Salon international du livre (SILA) qui se tient au Palais des Expositions (Pins Maritimes) à Alger connaît «une affluence remarquable» des visiteurs venus découvrir un large éventail d'ouvrages d'auteurs sahraouis.

Depuis l'ouverture du salon, le pavillon sahraoui accueille de nombreux visiteurs qui viennent découvrir des œuvres sahraouies poétique, romanesque et politique consacrées à la lutte et à la résistance du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine et à sa politique expansionniste, a déclaré à l'APS la chargée du pavillon de la République sahraouie, Diha Mohamed Al-Salem.

L'intérêt que porte les Algériens au pavillon sahraoui reflète le lien fort unissant les peuples algérien et sahraoui, a-t-elle dit, précisant que le salon constitue une occasion pour faire découvrir, par le livre, aux exposants participant au salon venus de différents pays, la question sahraouie et les souffrances qu'endurent les détenus sahraouis dans les geôles marocaines.

La RASD expose au SILA 2022 une trentaine d'ouvrages en langues arabe, française, anglaise et espagnole, ainsi que des titres coédités par les ministères de la Culture algérien et sahraoui, a précisé Diha Mohamed Al-Salem.

Et d'ajouter: «il s'agit notamment d'œuvres d'auteurs sahraouis connus dans les genres littéraires du roman, du récit et de

la poésie hassanie réputée au Sahara occidental, le but étant de partager les expériences littéraires riches d'éléments du patrimoine sahraoui et de faire écho au combat et à la résistance de tout un peuple en lutte pour l'indépendance».

Entre autres livres exposés dans le pavillon réservé à la RASD, la responsable a cité «Le départ vers le soleil», «Sur la mémoire», «Eclairages de Saguia El Hamra», «Les gloires d'un peuple», «Homme de guerre et de paix» et «L'Armée de libération

sahraouie». La 25e édition du SILA, qui se tient sous le thème «Le livre... Passerelle de mémoire», se poursuivra jusqu'au 1er avril prochain. Elle regroupe 1250 maisons d'édition, dont 266 algériennes.

Plus de 300.000 titres dans divers domaines sont proposés. Outre l'exonération de toutes les maisons d'éditions des frais de location des stands, les autorités publiques ont décidé d'exempter les participants des taxes douanières afin que les prix des livres soient abordables pour les lecteurs.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

«Algérie Télécom EPE/SPA RC 02B 18083»
Capital social «115 000 000 000 DA»
Siège social : «Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger»
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ILLIZI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/AT/DO33/2022

La Direction Opérationnelle d'Illizi lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

« Travaux de génie civil et pose de câble à fibre optique »

Lot N°01 : Sécurisation Illizi. CT Illizi vert Djanet (11,8 Km).
Lot N°02 : Travaux génie civil et pose câble FO.CA DEBDEB vert Nouvelle ville DEBDEB (7,2 Km).
Lot N°03 : Travaux génie civil et pose câble FO ELKHADJA vert BORDJ OMAR DRISS (3,9 Km).

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 1 : pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) : Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Palier 03 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètre linéaire (artère) : Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises désignées ci-dessus et intéressées peuvent se présenter à La Direction Opérationnelle d'Algérie Télécom de la wilaya d'Illizi sise Cité 10 LGTS PTT Illizi pour retirer le cahier des charges contre paiement de cinq mille (5 000,00) DA non remboursable au compte bancaire N° 001 009 480 300 000 030/87 BNA Illizi.

Les candidats doivent fournir des offres comportant :

- Un dossier administratif.
- Une Offre technique.
- Une Offre financière.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ILLIZI
ADRESSE : Cité 10 LGTS PTT
« Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 02/AT/DO33/2022 »
« Soumission à ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15^{ème}) jour à 14h00 à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres, soit le .../.../2022 en séance publique à 14h00 à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ILLIZI
ADRESSE : Cité 10 Logements PTT

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours, à compter de la date de dépôt des plis.

DK NEWS Anep : 2216005869 du 29/03/2022

SOUK AHRAS

Réception de trois infrastructures culturelles «avant fin 2022»

Le secteur de la culture et des arts sera renforcé, dans la wilaya de Souk Ahras, par la réception de trois (3) infrastructures culturelles «avant la fin de l'année 2022», a-t-on appris lundi auprès de la Direction locale du secteur. A ce propos, le directeur local de la culture et des arts, Tahar Arris, a indiqué à l'APS qu'il s'agit d'un théâtre de plein air, construit à proximité de la stèle commémorative Badji Mokhtar, à l'entrée de la ville de Souk Ahras, non loin du jardin public fréquenté par les familles. D'une capacité de 2.800 places, cette infrastructure culturelle abritera un pavillon administratif, des espaces consacrés aux activités culturelles et théâtrales, des halls réservés aux expositions et

ateliers, en plus des équipements techniques concernant l'éclairage et la sonorisation, a-t-il souligné. Le même responsable a ajouté, dans ce même contexte, que cette nouvelle structure, dont les travaux de construction ont été achevés à 100 %, sera prochainement équipée.

Durant la même période, il est également prévu la réception d'un conservatoire de musique au niveau du plan d'occupation du sol (POS) n° 10, au chef-lieu de wilaya, et dont les travaux sont en voie de finalisation, a révélé la même source.

Selon M. Arris, le Théâtre régional «Mustapha Kateb» de Souk Ahras, construit en 1931 et ayant fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation portant sur la réfection

de l'étanchéité, le renouvellement des sièges, la scène, la sonorisation, l'éclairage, l'installation de la climatisation, l'aménagement des loges et la façade extérieure, ouvrira prochainement ses portes.

Les opérations de réhabilitation de ce théâtre de 650 places ont permis la préservation de son cachet architectural caractéristique et d'ajouter une touche esthétique qui fera de cet édifice un centre de rayonnement culturel, a estimé la même source.

Le secteur de la culture local a été renforcé par la réception récemment de la maison de la culture Tahar Ouettar qui dispose de trois grandes salles de spectacles et d'ateliers d'audiovisuel et de dessin, rappelle-t-on.

CINÉMA

Will Smith Oscar du meilleur acteur pour «La Méthode Williams»

Le toujours très populaire Will Smith a reçu dimanche l'Oscar du meilleur acteur, pour son rôle dans «La Méthode Williams», où il incarne le père entraîneur des championnes de tennis Serena et Venus Williams. «Je veux m'excuser auprès de l'Académie» des Oscars, a lancé en pleurs l'acteur, qui a provoqué un peu plus tôt un moment de stupeur dans la salle après être monté sur

scène, apparemment furieux, pour gifler l'humoriste Chris Rock qui venait de faire une blague sur le crâne rasé de son épouse, Jada Pinkett Smith, atteinte d'alopécie, une chute importante des cheveux.

«L'amour vous fait faire des choses folles», a déclaré Will Smith après avoir reçu son trophée.

APS

CYBER SÉCURITÉ

Les enjeux de la cybersécurité en débat à Alger

Une conférence sur les enjeux de la cybersécurité en Algérie s'est tenue dimanche soir à Alger en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des Start-up, Yacine El Mahdi Oualid.

Les participants à cette conférence, organisée par l'entreprise «iNets» (Intelligent Network), ont souligné la nécessité de faire de la cybersécurité, «une véritable ligne de défense pour protéger l'Algérie, ses institutions, son économie et ses citoyens mais également pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données».

«La menace du cyberspace et de nos données sont devenus une question de souveraineté nationale.

Il nous appartient, en conséquence, de fédérer nos compétences et nos moyens pour protéger l'Algérie de ces menaces», a indiqué d'emblée la directrice d'iNet, Mme Fella Gaouar, devant un panel de représentants d'entreprises privées et publiques activant dans le secteur et d'institutions.

Pour faire face à cette menace, «l'Algérie doit se doter de moyens pour assurer sa transition numérique en mesure d'arrimer son économie à l'économie mondiale», a-t-elle dit, soulignant que cette transition «nécessite cependant, pour notre pays, le développement d'un écosystème économique et numérique de plus en plus dynamique».

Elle nécessite également, «en sus

d'une infrastructure adéquate, des compétences humaines qualifiées», a affirmé Mme Gaouar.

De leurs côtés, des experts en cybersécurité, MM. Mehdi Gaouar et Christophe Loba, ont mis l'accent sur les moyens à mettre en avant pour contrer les cybercrimes à travers notamment une «gouvernance efficiente» axée sur la formation de la ressource humaine et la sensibilisation à la cybersécurité.

D'autres spécialistes ont appelé à l'élaboration de stratégies de défense en cybersécurité et présenté un éventail de solutions et outils permettant aux institutions, organisations et aux entreprises de renforcer la sécurité de leurs infrastructures et leurs données.

Intervenant à cette occasion, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des Start-up a indiqué que «le gouvernement travaille sur des mécanismes pour pousser les grandes entreprises à investir plus sur la sécurité informatique et à mettre en place une stratégie nationale de sécurité informatique pour réduire la dépendance».

Il a fait savoir que «les recherches en matière de cybersécurité s'effectuent, notamment, au niveau du secteur privé», estimant, par ailleurs, que le



nombre de startups activant dans la cybersécurité en Algérie «n'est pas très important», ne dépassant pas les 3% du taux global des startups dans le pays.

«L'enjeu le plus important est de repérer les talents. L'Algérie compte de très bons ingénieurs en informatique et en cybersécurité, mais la plupart d'entre eux se font offrir des pers-

pectives à l'international», a-t-il dit, ajoutant que le rôle de son ministère est de permettre à ces porteurs de projets de pouvoir exercer leur métier en Algérie.

CHINE

Huawei réalise un bénéfice record de 16,2 milliards d'euros en 2021

Le groupe chinois des télécoms Huawei a annoncé lundi un bénéfice record pour 2021, en hausse de 76% sur un an.

Sur l'ensemble de 2021, Huawei a dégagé un bénéfice net de 113,7 milliards de yuans (16,2 milliards d'euros), contre 64,6 milliards de yuans un an plus tôt.

Il s'agit de sa meilleure performance histo-

rique. Le chiffre d'affaires du groupe accuse en revanche un repli de 28,5% sur un an, à 636,8 milliards de yuans (91,2 milliards d'euros).

Huawei n'a pas publié le détail du nombre de téléphones portables qu'il a vendus l'an dernier.

La marque a un temps été l'un des trois principaux fabricants de smartphones au monde, avec le coréen Samsung et l'américain Apple.

Elle avait occupé la place de numéro un, stimulée par la demande chinoise et les ventes sur les marchés émergents.

Mais des sanctions américaines en 2018, qui ont notamment coupé l'entreprise des chaînes d'approvisionnement mondiales en composants, avaient plongé sa branche smartphones dans l'incertitude.

En dépit des pressions américaines, «notre capacité à faire des bénéfices et à générer des flux de trésorerie augmente», s'est félicitée la directrice financière du groupe, Meng Wanzhou.

Basé à Shenzhen dans le sud de la Chine, Huawei compte quelque 195.000 employés et est présent dans plus de 170 pays.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ D'ALGER 2 ABOU EL KACEM SAADALLAH

جامعة الجزائر 2



NIF : 408020000160965

Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2022

L'université d'Alger 2 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les travaux de :

« Confortement et de sécurisation du mur de clôture du campus de Bouzaréah à l'université d'Alger2 » :

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises qualifiées ou établissements spécialisés dans le domaine du bâtiment comme activité principale, ayant une qualification catégorie III (Trois) et plus en cours de validité et remplissant les conditions suivantes :

1/- **Capacité professionnelle** : le soumissionnaire spécialisé dans le domaine du bâtiment comme activité principale ayant une qualification catégorie III (Trois) et plus en cours de validité.

2/- **Capacités technique** :

Moyen Humain : le soumissionnaire devra avoir minimum: Un Ingénieur ou master en génie civil.

Moyen Matériel : le soumissionnaire devra avoir minimum: Un camion.

Références Professionnelles : le soumissionnaire doit fournir au moins trois attestations de bonnes exécutions des travaux similaires.

3/- **Capacités financières**: le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaire (moyen des exercices comptables des trois dernières années : 2018-2019-2020) > 20.000.000,00DA.

Les entreprises satisfaisant les conditions

DK NEWS

d'éligibilité ci-dessus, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du : **Vice rectorat du développement, de la prospective et de l'orientation Université d'Alger 2**
02, Rue Djamel Eddine El Afghani. Bouzaréah, Alger.
Tel: 023-18-07-69

Contre paiement de la somme de 5000,00 DA non remboursable virée au compte de l'agent comptable de l'université d'Alger 2, ouvert sous le n° 1127/61 à la trésorerie de wilaya.

Les soumissions accompagnées des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur doivent contenir trois (03) offres: dossier de candidature, offre technique et offre financière formées et cachetées :

- **L'enveloppe N°01 porte la mention «dossier de candidature».**

- **L'enveloppe N°02 porte la mention «offre technique».**

- **L'enveloppe N°03 porte la mention «offre financières».**

Ces derniers doivent être placés dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et comportant uniquement la mention :

« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES,

N° 04 /VRDPO /UA2/2022

« **Confortement et sécurisation du mur de clôture du campus de Bouzaréah à l'université d'Alger2:**

Et déposée au Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière comprendra les pièces citées à l'article 16 du cahier des charges.

- Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées et signées par le soumissionnaire ou toute autre personne dûment habilitée à exécuter le marché (auquel cas une procuration doit être fournie).

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours, à compter de la 1ère parution de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres -Heure limite- : 12h30 (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).

- L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.

- La durée de validité des offres est fixée à trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Programme de la soirée

TF1 20:05

France / Afrique du Sud



Quel onze alignera Didier Deschamps demain soir sur la pelouse du Stade Pierre Mauroy pour la réception de l'Afrique du Sud? La sélection tricolore ne devrait pas afficher le même visage qu'au Stade Vélodrome lors de la victoire deux buts à un face à la Côte d'Ivoire vendredi dernier.

france 2 20:05

Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre



Sophie Davant et son équipe de commissaires-priseurs proposent un voyage dans le temps pour découvrir les secrets que referment plusieurs objets d'exception mis en vente. Parmi les biens présentés figurent un dessin original à la craie de Keith Haring, un lustre Lalique Arts déco modèle « Normandie ».

france 3 20:05

Face à face



Un petit garçon de trois ans, Victor, a disparu. Une alerte enlèvement est mise en place, les policiers et les juges sont sur les rotules. L'enquête va rapidement s'orienter sur le rôle éventuel des parents : sont-ils les kidnappeurs? En effet, d'après les investigations, l'enfant était probablement maltraité.

CANAL+ 20:05

5ème set



Thomas J. Edison, qui fut un temps un jeune espoir du tennis français, est depuis longtemps l'ombre de lui-même. Père du petit Gaspard, avec Eve, elle aussi ancienne joueuse de tennis, Thomas, âgé de 37 ans, n'a jamais vraiment accepté sa situation.

6 20:05

Elle m'a sauvée



Dans la nuit de 16 au 17 avril 2018, à Antony dans les Hauts-de-Seine, Éric, le conjoint de Laura tente de l'étrangler sous les yeux de leur fille de deux ans, Alice. Un événement qui donne à la jeune femme le courage de déposer plainte après plusieurs années de violences conjugales.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2508

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

A 5x5 grid of samurai sudoku puzzles. Each grid is a 10x10 area with various cells containing numbers 1-9 and some cells shaded. The puzzles are interlocking.



«Il faut parfois une grande intelligence pour ne pas comprendre»

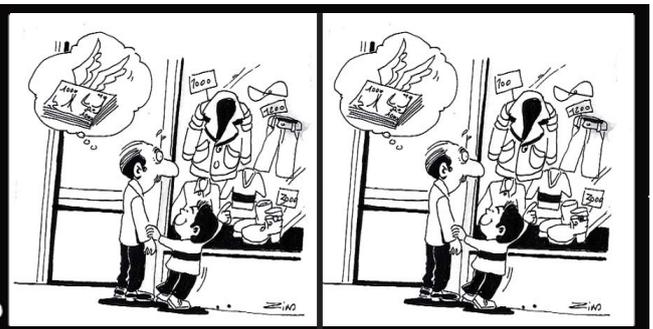
Baltasar Gracian Y Morales

Mots croisés n°2508

Crossword puzzle grid with 10 rows and 14 columns. Includes a list of clues: Littérateurs obscènes, Pinçée - Sujet familier, Affranchi - Installez à l'écart, Déesse du mariage - Manque de résultat, Copines du titi - Immensité, Vitesse du marin - Montrera qu'il fait des efforts, Elle peut servir de canapé - Posai des carreaux, Mot de choix - Bien entraînée, Insère - Il ne sort pas sans sa voilure - Jamais reconnu, Importants personnages - Examinez minutieusement.

Verticalement:

Terreurs



CYCLISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Neuf médailles dont 4 en or, «une participation positive»

La participation de la sélection algérienne de cyclisme, auteur de neuf médailles (4 or, 2 argent et 3 bronze) et une deuxième place aux championnats d'Afrique sur route qui ont pris fin dimanche à Sharm El Sheikh (Egypte), a été qualifiée de "positive", par le directeur technique national (DTN), Réda Kahlal.

"Je pense que nos cyclistes ont réalisé de très bons résultats, notamment lors de la course sur route élite et U-23 messieurs où nous avons raflé trois médailles dont 1 en or, malgré la rude concurrence des Erythréens et Sud-africains.

Nous avons une très belle relève, à l'image de Hamza Amari et Salah Eddine Cherki qui peuvent prétendre à d'autres succès dans l'avenir", a déclaré le DTN Réda Kahlal.

Lors des épreuves du contre-la-montre, la sélection algérienne avait décroché cinq médailles (2 or, 1 argent et 2 bronze).

Les deux médailles d'or ont été l'œuvre de Nesrine Houili au contre-la-montre individuel élite et U 23, une excellente performance pour la seule représentante féminine algérienne au rendez-vous africain de Sharm El Sheikh.

La médaille d'argent a été décrochée par la sélection masculine (juniors) au contre-la-montre "par équipes", alors que les deux médailles de bronze ont été remportées par Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki au contre-la-montre individuel (U-23)



et par la sélection masculine (Elite) au contre-la-montre "par équipes".

"La sélection des juniors était présente sur le plan physique mais manquait un peu d'expérience sur le plan tactique. Au contre-la-montre par équipes, les juniors pouvaient facilement prétendre à la médaille d'or qui a été décrochée par les cyclistes érythréens.

Cinq coureurs des sélections élite et U 23 se sont retrouvés dans le top 10 de la course sur route, ce qui est encourageant pour l'avenir de la discipline, notamment en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran", a-t-il dit.

Le DTN n'a pas manqué de saluer la performance

historique de la cycliste Nesrine Houili qui avait décroché, à elle seule, deux médailles d'or au contre-la-montre individuel élite et U 23 ainsi qu'une autre médaille d'or à la course sur route U 23.

"Je ne suis nullement surpris par les performances de cette jeune prodige qui totalise plus de 19 titres arabes et africains sur la route et sur piste, alors qu'elle ne dépasse pas les 19 ans, mais je pense qu'il temps de réfléchir pour qu'elle soit intégrée dans une formation continentale afin de progresser davantage sur le plan tactique", a souligné Réda Kahlal.

La sélection nationale a pris part au rendez-vous

africain de Sharm El Sheikh avec 12 cyclistes, six (seniors/messieurs), cinq juniors (messieurs) et une dame.

Les seniors sont :

Azzedine Lagab, Hamza Amari, Islam Mansouri, Ayoub Sahiri, Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et Mohamed Amine Nehari, sous la direction du coach Hamza Hakim.

Le groupe des juniors :

Oussama Khellaf, Ryadh Bakhti, Mohamed Medjadji, Akram Belabsi et Abderrahmane Kessir, sous la direction du coach Elyès Laroui, alors que la jeune Nesrine Houili est l'unique représentante féminine dans le groupe.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KOSHIKI

Hamid Bourayou élu président pour le reste du mandat olympique 2021-2024

Hamid Bourayou a été élu à la tête de la Fédération algérienne de koshiki, pour le reste du mandat olympique 2021-2024, dimanche lors de l'assemblée générale électorale organisée au centre sportif de Ghermoul (Alger). 26 membres des 38 que compte l'assemblée générale étaient présents à ce rendez-vous électoral, tenu en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des sports, Mohamed Aichouche. Seul candidat en lice, Bourayou a récolté 18 des 22 voix exprimées, quatre ayant voté contre. Il avait jusque là assuré l'intérim de la Fédération après la démission "pour raisons personnelles" de l'ex président Salah Daoud qui avait gagné la confiance de l'AG pour diriger l'instance pour le mandat 2017-2020, puis 2021-2024.

Le nouveau président a remercié les membres de l'AG pour la confiance placée en lui, et s'est engagé à poursuivre la politique mise en place par son prédécesseur pour promouvoir davantage le koshiki au niveau national, avec "la conjugaison des efforts de tous" Hamid Bourayou a fait savoir que sa stratégie reposait sur "la prospection des jeunes talents et leur suivi à travers l'or-



ganisation de stages de formation pour les jeunes catégories, ainsi que l'amélioration du niveau des entraîneurs et éducateurs sur la base de critères scientifiques en collaboration avec l'Ecole nationale de formation sportive et de la technologie du sport".

Le nouveau président de la Fédération de koshiki compte également faire venir en Algérie, le fondateur du koshiki, le japonais Masayuki Misataka, en vue d'élever davantage le niveau des entraîneurs et des athlètes. Pour le reste du mandat olympique, soit jusqu'à 2024, Hamid Bourayou, ambitionne d'oeuvrer

en vue de booster la discipline du koshiki dans les régions du sud du pays, au vu de l'engouement des jeunes pour ce sport, notamment à Ghardaïa. Il vise également à assurer la formation des arbitres et organiser des stages internationaux en Algérie et, à terme, une compétition mondiale, à l'instar d'un championnat du monde.

La Fédération algérienne de koshiki a été créée le 29 décembre 2019, après avoir exercé auparavant, avec le statut de commission, sous la coupe de la Fédération algérienne de karaté.

APS

JEUX MÉDITERRANÉENS-ORAN-2022 Début de la 2^e session de formation des stadiers

Le Wali d'Alger, Ahmed Mabed et le commissaire des Jeux Méditerranéens, Mohamed Aziz Derouaz, ont réaffirmé que l'Algérie est fin prête pour accueillir la 19^e édition des (JM) Oran-2022 (25 juin - 5 juillet), lors de leur présence au début du lancement de la 2^e session de formation des stadiers volontaires, dimanche, à l'Institut de formation supérieure des sciences et technologies des sports, "Abdallah Fadhel" d'Ain-Benian (Alger) et qui se poursuivra jusqu'au 31 mars.

Cette seconde session de la formation des stadiers volontaires prévue du rendez-vous d'Oran, se déroule simultanément à l'Institut "Abdallah Fadhel", l'ISTS de Dely-Brahim (Alger), et également à l'échelle régionale au niveau des wilayas d'Annaba, Constantine et Oran, et qui regroupent 580 stagiaires (garçons et filles) dont la moyenne est de 10 éléments par wilaya.

230 stagiaires venus de 23 wilayas dont 100 à Ain-Bénian et 130 à Dely-Brahim, étaient présents à cette seconde session de formation des stadiers qui ont une mission importante, lors des JM-Oran-2022, car ils travailleront aux côtés des services de sécurité, et la commission de sécurité des JM, dont la mission est d'encadrer la compétition, donner une bonne image sur l'organisation des compétitions et surtout élever le niveau des capacités sécuritaires en fonction des normes internationales, qui pourraient offrir à l'Algérie la possibilité d'organiser d'autres compétitions d'envergure. "Le comité d'organisation des JM a fixé le rôle des stadiers volontaires chargés de sécuriser les compétitions sportives qui seront chargés de recevoir, diriger et répondre aux sollicitations des délégations participantes avec la collaboration des services chargés de fouille, de contrôle, d'information et de sécurité des infrastructures. Ils participeront également aux opérations d'intervention en cas de nécessité, et aussi donner les premiers secours avant l'arrivée des éléments de la protection civile", a indiqué le Commissaire des JM-2022 d'Oran, M. Derouaz et d'ajouter: " Ces manifestations ont une grande importance. Le projet de formation des stadiers sera opérationnel pour toutes les prochaines compétitions sportives nationales et internationale, en particulier les stades de football (...). C'est un vrai acquis pour le secteur de la jeunesse et des sports en Algérie", en soulignant que le taux national des stadiers représente 45% chez les filles et 55% chez les garçons.

De son côté, le Wali d'Alger, Ahmed Mabed a souligné, "que le niveau élevé signalé lors des sessions de formation, reflète la quantité des moyens humains, pédagogiques et logistiques mis pour la réussite de cette session, et qui confirme l'excellent choix des éléments qui vont profiter du choix des encadreurs de qualité, de la diversification des programmes de formation, qui se répercuteront inévitablement sur la réussite des tournois et la fête méditerranéenne tant attendue". Le Wali a également invité les stagiaires à saisir cette opportunité et faire des efforts pour bénéficier des meilleures normes leur permettant de donner le meilleur d'eux-mêmes lors de cet événement sportif important qui sera un véritable test pour l'Algérie dans sa possibilité d'organiser les différentes manifestations sportives. Pour sa part, le conseiller du ministre de l'intérieur, chargé des études et président de la commission de sécurité des JM-2022, Lazreg Lass Abdelkader a souligné que "le dossier des stadiers volontaires sera officiellement traité, et il leur sera remis des attestations de stadiers, leur permettant d'exercer après les JM, leur profession au niveau des stades", soulignant que la 1^{ère} session organisée en décembre dernier était très bénéfique pour les jeunes vivement intéressés par cette formation, notamment pour les jeunes d'extrême-Sud qui seront présents à la fête d'Oran".

2^e session de formation des stadiers au profit de 100 bénévoles

Cent (100) jeunes bénévoles de 10 wilayas de l'Est et du Sud-est (Annaba, Guelma, Souk Ahras, El Tarf, Skikda, Tamanrasset, Adrar In Salah, Ain Guezam et Bordj Badji Mokhtar), participent à la 2^e session de formation des stadiers, en prévision des jeux méditerranéens 2022 à Oran, Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Le coup d'envoi de cette session de cinq jours (du 27 au 31 mars) a été donné au Centre de préparation de l'élite de Séraïdi, en présence des cadres de la wilaya, des représentants des corps de sécurité et des responsables de la Direction de la jeunesse et des sports. L'encadrement de cette session est assuré par des experts de la sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale ainsi que des cadres de la Protection civile, de la santé et de l'Institut de formation des cadres de la jeunesse et des sports.

Les participants à cette 2^e session recevront une formation qui leur permettra s'assumer leurs missions de stadiers durant la manifestation sportive méditerranéenne qui se tiendra à Oran, a-t-on noté.

MONDIAL 2022 (BARRAGE RETOUR) ALGÉRIE - CAMEROUN

Les "Verts" pour un cinquième Mondial

L'équipe nationale de football, sera devant l'ultime marche sur la route de la Coupe du monde 2022 au Qatar, en recevant mardi son homologue camerounaise au stade du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), dans le cadre des barrages (retour) des qualifications.

Vainqueurs à la surprise générale, lors de la première manche disputée vendredi au stade Japoma de Douala (1-0), les "Verts", sur leur lancée, devront terminer le boulot à Blida pour pouvoir valider leur ticket pour leur cinquième Mondial, après les éditions de 1982 (Espagne), 1986 (Mexique), 2010 (Afrique du Sud) et 2014 (Brésil).

Pour ce faire, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez devront rester vigilants face à des "Lions indomptables" qui n'auront rien à perdre, eux qui envisagent de jouer leur va-tout dans l'objectif de renverser la tendance et arracher une qualification inespérée.

L'équipe nationale qui a réussi à relever la tête, deux mois après une participation chaotique à la dernière CAN-2022, soldée par une élimination sans gloire dès le premier tour de la compétition, ne compte rien à laisser au hasard et aura à cœur de franchir le dernier obstacle avant une éventuelle cinquième participation à la plus grande messe du football mondial.

"Le Cameroun n'est pas une équipe simple, elle est forte et dispose d'individualités et de

joueurs expérimentés. Nos joueurs sont heureux de la victoire, mais tous savent qu'il nous reste encore un match d'une importance capitale. Ils sont tous concentrés. La qualification n'est pas encore obtenue", a prévenu Belmadi, à l'issue du match aller.

L'Algérie, qui a réussi à infliger vendredi au Cameroun sa première défaite en match officiel entre les deux pays", partira favorite sur le plan psychologique, et sera soutenue dans les tribunes par plus de 30.000 supporters, et cela pour la première fois depuis le début de la pandémie du Covid-19 en 2020.

Sur le plan de l'effectif, la sélection nationale sera privée des services du latéral gauche Ramy Bensebaïni, suspendu pour cumul de cartons. Le sociétaire du Borussia M'chengladbach devrait être remplacé sur le flanc gauche par Ahmed Touba.

De son côté, le défenseur central de l'ES Tunis Abdelkader Bedrane, blessé à la cuisse lors du match aller, reste incertain.

Côté adversaire, la première sur le banc du nouveau sélectionneur du Cameroun Rigobert Song s'est avérée un échec, lui qui espérait entamer sa mission



par une victoire. Toutefois, l'ancien capitaine du Cameroun est loin de se déclarer vaincu : "Nous sommes rassurés que rien n'est encore fait. Nous savons comment préparer le match retour et aller décrocher la qualification en Algérie", a-t-il indiqué. Cette rencontre sera officieusement par le Gambien Bakary Gassama, assisté de l'Angolais Jerson Emiliano Dos Santos (1er assistant) et de l'Égyptien Mahmoud Aboulregal (2ème assistant). Le quatrième arbitre est l'Égyptien Amin Mohamed Omar, alors que le commissaire au match est le Tunisien Boussairi Boujeljel. Enfin, la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, ndr) sera dirigée par la paire Allemande, composée de Marco Fritz (arbitre principal) et Christian Dingert (assistant).

Programme des matchs

Programme des matchs retours des barrages (Zone Afrique) qualificatifs à la Coupe du monde 2022 au Qatar, prévus mardi (heures algériennes).

Aller

National Stadium Abuja (18h00): Nigeria - Ghana 0-0
Stade Olympique Diamniadio (18h00): Sénégal - Egypte 0-1
Stade Mustapha-Tchaker (Blida) (20h30): Algérie - Cameroun 1-0
Stade Rades (20h30): Tunisie - Mali 1-0
Stade Mohamed V (Casablanca) (20h30): Maroc - RD Congo 1-1.

Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Cameroun mardi à Blida

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant d'affronter le Cameroun mardi (20h30) au stade Mustapha Tchaker de Blida pour le compte des Barrages (retour) qualificatifs au Mondial-2022 de football prévu au Qatar:

25 mars 2022 à Douala (Mondial-2022 (barrages-aller):

Cameroun - Algérie 0-1

But: Slimani (40e)

20 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021 :

Algérie - Côte d'Ivoire 1-3

But: Bendebka (74e).

15 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021:

Algérie - Guinée équatoriale 0-1

11 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021:

Algérie - Sierra Leone 0-0

5 janvier 2022) Doha (amical):

Algérie - Ghana 3-0

Buts: Ounas (8e), Jonathan Mensah (csc 74e), Slimani (79e).

16 novembre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Burkina Faso 2-2

Buts: Mahrez (21e), Feghouli (67e)

12 novembre 2021 au Caire (Mondial-2022/Qualifications):

Djibouti - Algérie 0-4

Buts: Belaili '29e), Ben Rahma (40e), Feghouli (42e), Slimani (87e)

12 octobre 2021 à Niamey (Mondial-2022/Qualifications):

Niger - Algérie 0-4

Buts : Mahrez (20e), Mandi (27e), Bennacer (47e), Bounedjah (54e)

8 octobre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Niger 6-1

Buts : Mahrez (27e, 59e s.p.), Yousouf Oumarou (47e, c.s.c), Souleymane Zakari (70e, c.s.c), Slimani (76e, 88e)

7 septembre 2021 à Marrakech, Maroc (Mondial-2022/Qualifications):

Burkina Faso - Algérie 1-1

But : Feghouli (18e)

Bilan en 10 matchs : 5 victoires, 3 nuls, 2 défaites

Buts marqués : 22 / **Buts encaissés :** 8

Buteurs : Slimani (4), Mahrez (4), Feghouli (3), Bounedjah (2), Ounas (1), Mandi (1), Bennacer (1), Y. Oumarou (c.s.c), S. Zakari (c.s.c), Benrahma (1), Belaili (1), J. Mensah (c.s.c), Bendebka (1).

20 équipes déjà qualifiées

Vingt (20) équipes sur les 32 concernées ont déjà validé leur ticket pour le prochain Mondial au Qatar (21 novembre-18 décembre 2022), après la qualification dimanche du Canada. Outre le pays hôte qualifié d'office, dix sélections européennes, quatre sud-américaines, quatre de la zone Asie et une nord-américaine sont assurées de participer à la compétition.

Les sélections qualifiées :

Zone Amérique du Sud: Brésil, Argentine, Equateur, Uruguay
Zone Amérique du Nord et centrale: Canada
Zone Asie: Qatar (pays-hôte), Iran, Corée du Sud, Japon, Arabie saoudite
Zone Europe: Danemark, Allemagne, France, Belgique, Croatie, Espagne, Serbie, Angleterre, Suisse, Pays-Bas.

Vincent Aoubakar opérationnel face à l'Algérie mardi

Le capitaine de l'équipe camerounaise de football Vincent Aoubakar, remis de douleurs au talon, est opérationnel pour le match face à l'Algérie, mardi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), comptant pour les barrages (retour) de la Coupe du monde 2022 au Qatar, a indiqué lundi le site spécialisé Camfoot. "L'infirmerie est vide", a relevé le chargé de communication des "Lions indomptables" Serge

Guiffo, cité par la même source.

Vincent Aoubakar (30 ans), meilleur buteur de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun avec 8 réalisations, est sorti à la mi-temps de la première manche, remportée vendredi par l'Algérie (0-1), après avoir ressenti des douleurs au talon.

La sélection camerounaise, dirigée sur le banc par le nou-

veau coach Rigobert Song, a rallié Alger dimanche soir en provenance de Douala, à bord d'un vol spécial, avec un effectif au complet.

Les Camerounais effectueront ce lundi soir à l'heure du match, leur ultime séance d'entraînement au stade Mustapha-Tchaker de Blida, un galop précédé par celui des "Verts", dont le coup d'envoi est prévu à partir de 18h00.

Fermeture mardi d'axes routiers menant au stade Mustapha Tchaker

Des axes routiers menant au centre-ville de Blida, en passant par le stade Mustapha Tchaker, seront fermés, mardi 29 mars 2022 à partir de 06h00, à l'occasion du match retour qui opposera la sélection nationale à son homologue Camerounaise pour le compte des qualifications à la Coupe du monde 2022 au Qatar, prévu à 20h30 dans ce stade, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Les conducteurs et usagers de la voie publique seront informés ultérieurement du plan de circulation mis en place à cette occasion, selon la même source. Par ailleurs, la DGSN appelle les supporters à "éviter d'acheter des billets d'entrée

au stade auprès de particuliers ou via les réseaux sociaux, afin d'éviter toute exposition à la fraude ou à la contrefaçon", soulignant qu'il "est strictement interdit aux supporters d'être en possession ou de faire introduire des feux d'artifice ou des fumigènes dans le stade".

"Toute personne surprise en possession d'un faux billet d'entrée au stade ou d'un feu d'artifice sera arrêtée et défermée devant les autorités judiciaires", a-t-elle averti.

La DGSN informe également que toute personne ne disposant pas d'un billet d'entrée doit éviter de se déplacer au stade Mustapha Tchaker ou d'être à ses abords le jour du match prévu mardi 29 mars 2022.

Saïd Benrahma rejoint les Verts à Sidi Moussa

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a fait appel à l'attaquant de West Ham, Saïd Benrahma, en prévision du match face au Cameroun, en barrage retour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, prévu mardi (20h30) au stade Mustapha Tchaker de Blida, indique lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

Benrahma est arrivé en fin de matinée au Centre technique

national (CTN) de Sidi Moussa (Alger) et sera présent lors de la séance d'entraînement, prévue à 18h00 au stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida, précise la même source.

Cette rencontre sera officieusement par le Gambien Bakary Gassama, assisté de l'Angolais Jerson Emiliano Dos Santos (1er assistant) et de l'Égyptien Mahmoud Aboulregal (2ème assistant).

Le quatrième arbitre est

l'Égyptien Amin Mohamed Omar, alors que le commissaire au match est le Tunisien Bousairi Boujeljel. Enfin, la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, ndr) sera dirigée par la paire Allemande, composée de Marco Fritz (arbitre principal) et Christian Dingert (assistant).

Au match aller disputé vendredi dernier à Douala, les Verts s'étaient imposés sur le score de 1-0.

LIGUE 1

Le WA Tlemcen abdique à son triste sort après sa 17^e défaite de la saison

Les affaires du WA Tlemcen se sont compliquées dans la course au maintien après sa 17^e défaite de la saison concédée sur le terrain de l'O Médéa (1-0), dans le cadre de la 23^e journée de la Ligue 1 de football qui sera clôturée ce lundi.

Cet énième échec a diminué sensiblement les chances des "Zianides" de revenir dans la bataille du maintien, vu que l'écart les séparant du 14^e et premier potentiel non reléguable, en l'occurrence, le MC Oran, a été porté à 14 unités.

Du coup, et de l'avis même du directeur sportif du club de l'Ouest du pays, Mohamed Djalti, l'équipe doit se tourner d'ores et déjà vers la saison prochaine, dans l'espoir de former un groupe compétitif capable de revenir vite parmi l'élite.

"Les dés semblent déjà jetés, surtout après notre dernière défaite à Médéa face à un adversaire concerné lui aussi par la course au maintien.

Il faudra reconnaître que nos chances de rester en Ligue 1 sont devenues très minimes, d'où la nécessité de penser, d'ores et déjà, à l'exercice à venir pour tenter de retrouver vite notre place parmi l'élite", a-t-il déclaré à l'APS.

Il faut dire que les statistiques ne plaident nullement en faveur du WAT qui n'a pas retenu la leçon de la saison passée quand il avait attendu la dernière journée pour éviter la descente, grâce à la victoire de la JS Saoura sur son concurrent direct dans la course au maintien, à savoir, l'AS Ain M'illa.

En 23 matchs, les "Bleu et Blanc" n'ont goûté à la victoire qu'à deux re-



prises, contre 4 nuls et 17 défaites, totalisant ainsi seulement dix points.

Leur ligne d'attaque est la plus faible du championnat avec 9 buts marqués, alors que leur défense est la plus perméable aussi en encaissant jusque-là 41 buts.

Tout cela fait que les protégés de Sid Ahmed Slimani, troisième coach à diriger le WAT cette saison après Kamel Bouhella et Meziane Ighil, abdiquent déjà à leur triste sort.

Du côté de la direction du club, l'on évoque à chaque fois les problèmes financiers pour justifier le parcours décevant de leur formation depuis son retour en Ligue 1, à l'issue

de l'exercice 2019-2020, et ce, après sept années passées dans les divisions inférieures. Confrontée aussi à des dettes énormes au niveau de la Chambre nationale de règlement des litiges (CNRL), la direction du WAT sera à nouveau interdite de recrutement l'été prochain si elle ne venait pas à apurer ses dettes.

Un premier obstacle qui se profile déjà à l'horizon, estime-t-on dans les milieux du "Widad" qui sera soumis au repos le week-end prochain après le report de son match contre l'ES Sétif dans le cadre de la 24^e journée, en raison des engagements africains de l'adversaire.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR: C/6E JOURNÉE) ES Tunis- CR Belouizdad à huis clos

Le match ES Tunis- CR Belouizdad comptant pour la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions, groupe C, prévu le 2 avril prochain au stade Rades, se jouera à huis clos après la sanction infligée au représentant tunisien par la commission de discipline de la Confédération africaine de football lundi.

En effet, l'Espérance Sportive de Tunis a écopé de deux matchs à huis clos en tant que club organisateur et ce "pour le comportement inacceptable et récurrent de ses supporters" lors de sa double confrontation avec l'Etoile du Sahel disputée le 26 février et le 12 mars.

Les matchs concernés par le huis clos sont : Esperance Sportive de Tunis-CR Belouizdad (Algérie) prévu le 2 avril 2022 et le match des quarts de finale disputé à domicile, précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. Le club Sang et Or devra également s'acquitter d'une amende de 20 000 USD. Ces sanctions ont été aggravées par une condamnation antérieure d'un match à huis clos avec sursis pour une infraction similaire lors de la demi-finale de la saison 2020/2021 de la Ligue des Champions contre Al Ahly (Egypte), souligne la même source.

Pour rappel, le CR Belouizdad et l'ES Tunis et co-leaders et qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue des champions. La confrontation du 2 avril aura pour enjeu la première place du groupe C.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
WILAYA DE AIN TEMOUCHENT
NIF 0985 460 190 390 21

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales n° 03/2022

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Ain Temouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°03/2022 pour l'acquisition de Quatre (04) ambulances médicalisées au profit des établissements Public de santé des Zones d'ombres.

La date limite du dépôt de la soumission est fixée de 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et les quotidiens nationaux sont accordés aux soumissionnaires pour préparer les offres. L'ouverture des plis technique et financiers se fera le même jour 14h au niveau de la direction de la santé et de la population.

- Condition d'éligibilité :

Tout opérateur économique (personne physique ou morale) qualifiée et spécialisée (Fabriquant, concessionnaire ou revendeur agréé ayant le code d'activités de fourniture du matériel cité ci-dessus dans le registre de commerce peut participer à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales qui sera lancé dans le cadre du présent cahier des charges.

L'opérateur doit satisfaire, par ailleurs, aux autres exigences du cahier des charges, en termes de dossier à fournir, de moyens à mettre en œuvre et de garanties à offrir.

NB : - L'offre est éliminée si aucune attestation de bonne exécution de même nature n'est présentée.

Les soumissionnaires doivent présenter les fiches techniques des véhicules objet du cahier des charges dans leur soumission.

- Dossier d'appel d'offres :

Le dossier de candidature et les offres technique et financière doivent être présentés dans des enveloppes séparées comme suit :

A- Dossier de candidature «portant la mention dossier de candidature»

B- Offre technique «portant la mention offre technique»
C- Offre financière «portant la mention offre financière»

Les trois seront contenues dans une même enveloppe anonyme.

Les soumissionnaires doivent fournir les pièces suivantes (en cours de validité) :

A- DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Déclaration de candidature (remplie, datée, signée)
- Déclaration de probité (remplie, datée, signée)

- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou S.P.A.)

- Le document justifiant de la délégation de signature.

- La copie de l'extrait du registre de commerce en cours de validité.

- Les copies des bilans financiers pour les trois dernières années, étayés par les comptes de résultats certifiées par le commissaire au compte agréé et visées par les services fiscaux concernés.

- La lettre d'engagement concernant les délais de livraison et de garantie proposés et le service après-vente

- Les fiches techniques des véhicules objet du cahier des charges.

- L'extrait du casier judiciaire, en cours de validité (celui du soumissionnaire si personne physique, celui du gérant ou du directeur général si société).

- La copie de la carte d'identification fiscale.

- La copie de l'attestation de mise à jour de paiement des cotisations C.A.S.N.O.S.

- La copie de l'extrait de rôle apuré, échéancier ou sursis de paiement en cours de validité.

- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2020 année 2021.

- Attestation de solvabilité bancaire récente.

- Copie de l'attestation de bonne exécution délivrée par les administrations contractantes concernées pour des livraisons similaires.

B- OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à Souscrire (remplie, datée, signée).

- Le mémoire technique descriptif.

- Le présent cahier des charges, signé et daté par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».

C- OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission remplie, datée et signée.

- Bordereau des prix unitaires rempli, daté et signé.

- Détail quantitatif et estimatif rempli, daté et signé.

Au cas où le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée et retournée au soumissionnaire. L'ensemble des trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention «à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des plis techniques et financiers -

Appel d'offres N° 03/2022 - l'acquisition de Quatre (04) ambulances médicalisées au profit des établissements publics de santé des Zones d'ombres.

La date limite du dépôt de la soumission est fixée à 15 jours à partir de la première parution de cet avis. La validité des offres est fixée à 105 jours à partir de la date limite de dépôt de l'offre.

Pour toutes informations complémentaires, se rapprocher de la direction de la santé et de la population de la wilaya D'AIN TEMOUCHENT ou contacter au :

Tél.: 043-79.67.95 Fax : 043-79.66.95 E-mail : dsp46.ain-touchent@gmail.com

Anep : 2216005632 du 29/03/2022

CHELSEA : un nouveau propriétaire avant la fin du mois d'avril

Selon le Sky Sport, le club de Chelsea aura un nouveau propriétaire avant la fin du mois d'avril. La meilleure offre sera sélectionnée et présentée au gouvernement britannique pour obtenir une approbation dans trois semaines. L'acheteur devra également passer dans la foulée devant les dirigeants de la Premier League pour obtenir leur feu vert. Une fois l'offre approuvée par tout le monde, l'accord définitif pour la vente du club pourra être conclu aux alentours de la mi-avril. Le gouvernement britannique souhaiterait régler cette affaire avant le 18 avril. Selon le média anglais, le Raine Group qui gère la vente du club londonien a annoncé aux acheteurs potentiels que les offres qui avaient déjà été soumises pouvaient encore être augmentées.

PORTUGAL La réponse ferme de Cristiano Ronaldo sur son avenir international

À 37 ans, Cristiano Ronaldo compte 185 sélections avec le Portugal. Il a marqué 115 buts (record mondial) et a participé à quatre Coupes du monde (2006, 2010, 2014 et 2018). Le Mondial 2022 au Qatar sera-t-il son dernier avec la Seleção das Quinas ? Interrogé en confé-

rence de presse, CR7 est resté évasif. « Je commence à voir que beaucoup d'entre vous commencent à me poser la même question. Celui qui décidera de mon futur, c'est moi, personne d'autre. Si

j'ai envie de jouer, je jouerai. Si je n'ai pas envie, je ne jouerai pas. C'est moi qui commande, point final », a-t-il déclaré en conférence de presse.

REAL MADRID Isco a un prétendant italien

Le milieu de terrain du Real Madrid Isco est au centre des rumeurs ces derniers jours en Espagne. Le joueur de 29 ans dont le contrat à Madrid expire en juin prochain, et qui ne devrait vraisemblablement pas prolonger avec le club de la capitale espagnole, a été aperçu à Florence en Italie durant la trêve internationale.

Un voyage en Toscane qui a déclenché de nombreuses spéculations autour d'un départ de l'international espagnol vers la Fiorentina la saison prochaine, d'autant que le club italien serait intéressé par le Madriléne. Mais la Viola n'est pas la seule option d'Isco puisque selon AS, le FC Séville souhaiterait également récupérer le milieu de terrain qui a joué seulement 14 matches et inscrit deux buts cette saison avec le Real.



MANCHESTER UNITED

Un club de Liga pousse pour Edinson Cavani

Selon la presse anglaise, l'attaquant de Manchester United Edinson Cavani pourrait s'engager avec la Real Sociedad cet été. Le buteur de 35 ans, dont le contrat avec les Red Devils se termine en juin, aurait déjà de bons contacts avec le club basque pour une arrivée libre durant le mercato estival.

Une hypothèse d'autant plus probable que la formation de San Sebastian risque de perdre son attaquant star Alexander Isak l'été prochain. Le meilleur buteur de l'histoire du PSG serait également pisté par l'Inter Milan et River Plate. Cette saison l'Uruguayen a disputé 17 matches avec United, inscrit deux buts et délivré une passe décisive.

ARGENTINE

Angel Di Maria a fixé la date de sa retraite internationale

Selon Tyc Sport, Angel Di Maria devrait bien prendre sa retraite internationale après la Coupe du Monde au Qatar à la fin de l'année. L'ailier du PSG souhaiterait quitter la sélection argentine pour laisser la place à la nouvelle génération. L'Argentin de 34 ans avait publié un message sur les réseaux sociaux samedi après la victoire de l'Albiceleste face au Venezuela (3-0), en expliquant que c'était « probablement son dernier match avec ce maillot en Argentine ».

Le média argentin explique également qu'après sa retraite internationale Di Maria continuera sa carrière en club, lui qui est lié au PSG jusqu'en juin prochain avec une année supplémentaire en option. Le Parisien a disputé 121 matches internationaux avec l'Argentine depuis le début de sa carrière, inscrit 24 buts et délivré autant de passes décisives.

ITALIE

Roberto Mancini ne compte pas démissionner

Pour la deuxième fois consécutive, l'Italie ne disputera pas de Coupe du monde. Un véritable fiasco pour l'équipe qui a été sacrée championne d'Europe en 2021. Et si les médias se demandent désormais quels changements faire pour permettre à la Nazionale de se relever, Roberto Mancini a fait savoir qu'il ne comptait pas démissionner.

« J'ai parlé avec le président Gravina, nous sommes sur la même longueur d'onde et je suis content. On en reparlera après le match (amical contre la Turquie, ndr), on réfléchira sereinement à ce qu'il y a à améliorer pour la suite », a-t-il déclaré, avant d'expliquer pourquoi il n'espérait pas rendre son tablier. « Parce que je suis encore jeune et que je veux gagner l'Euro et une Coupe du monde, j'ai encore besoin de temps pour le deuxième défi. Et puis, j'aime mon travail », a indiqué le sélectionneur transalpin dont le contrat court jusqu'en 2026.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-CHINE

Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission à Alger, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission à Alger", lit-on dans le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Dans une déclaration à la presse au sortir de cette audience, le



diplomate chinois a dit avoir exprimé au Président Tebboune ses "remerciements et sa gratitude pour les facilitations et la coopération qu'il a reçue de la partie algérienne durant sa

mission d'ambassadeur de Chine à Alger". Réitérant l'intérêt accordé par son pays au renforcement des relations d'amitié et de coopération avec l'Algérie, M. Lianhe a indiqué avoir transmis au Président Tebboune les salutations du Président chinois. Le diplomate chinois a également dit avoir suivi durant sa mission en Algérie le développement des relations bilatérales dans différents domaines. Se félicitant du niveau de "coopération fructueuse" entre les deux pays dans le domaine économique, l'ambassadeur chinois a affirmé que son pays accordait un "intérêt particulier" au développement et au renforcement de la coopération avec l'Algérie.

ALGÉRIE-QATAR

Le Président Tebboune reçoit le Président du Conseil d'administration du groupe Ooredoo

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi à Alger, Cheikh Faïsal Ben Thani Al-Thani, Chef des Investissements Asie-Pacifique et Afrique au sein du groupe Qatar Investment Authority "QIA" et Président du Conseil d'administration

du groupe Ooredoo, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu au siège de la Présidence de la République, Cheikh Faïsal Ben Thani Al-Thani, Chef des Investissements Asie-Pa-

cifique et Afrique au sein du groupe Qatar Investment Authority "QIA" et Président du Conseil d'administration du groupe Ooredoo", lit-on dans le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.

APN

Installation du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Malaisie"

Le groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Malaisie" a été installé, lundi sous la supervision du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) chargé des activités extérieures, Youcef Adjissa en présence de l'ambassadeur de Malaisie à Alger, M. Mohammad Faizal Razali et une représentante du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a indiqué un communiqué de l'APN. L'installation de groupe est un acquis qui s'ajoute au capital des relations fraternelles séculaires liant les deux pays depuis la Révolution de libération, a précisé M. Adjissa,

ajoutant qu'"il se veut un espace de consolidation des relations parlementaires et de consultation sur les questions phares d'intérêt commun et d'appui aux intérêts communs sur tous les plans, économique particulièrement à travers un partenariat stratégique établi sur la règle gagnant-gagnant". Le vice-président de l'APN, a mis en avant "l'expérience avérée de la Malaisie en matière de finance Islamique adoptée par l'Algérie pour amorcer la réforme financière". S'exprimant à l'occasion, l'ambassadeur de Malaisie a souligné que "les points communs et la relation étroite entre ces deux pays membres

du mouvement des pays Non-alignés permettront de développer davantage les relations bilatérales", mettant en exergue "la convergence de vues entre l'Algérie et la Malaisie à l'égard des questions d'intérêt commun telle que la cause palestinienne". Il a appelé, dans ce sillage, à "doubler le volume des échanges commerciaux après la pandémie Covid-19", souhaitant voir "l'Algérie et la Malaisie s'ériger en portails des continents africain et asiatique".

De son côté, le président de ce groupe parlementaire, Youcef Hamidi a affirmé son attachement à "faire de la neuvième législature un

trampoline pour poursuivre la coordination et le renforcement des relations et de la concertation entre les deux instances législatives, en sus de l'élargissement des relations de coopération bilatérale sur tous les niveaux en concrétisation d'un partenariat fructueux entre les deux pays et peuples". Rappelant l'histoire des relations algéro-malaisiennes remontant à 1959 ainsi que les plus importantes visites de haut niveau, la représentante du ministère des AE a mis en avant les accords signés dans les domaines de la coopération judiciaire, d'enseignement supérieur, les TIC, l'économie et le commerce.

CONSEIL DE LA NATION

Le Président Tebboune désigne Chems Eddine Chitour et Benalia Belhouadjeb membres du tiers présidentiel

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a désigné lundi le professeur Chems Eddine Chitour et M. Benalia Belhouadjeb membres du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, a indiqué lundi un communiqué de la Présidence de la République. "En vertu des dispositions des articles 91 (alinéa 07) et 121 (alinéa 03) de la

Constitution et du décret présidentiel signé ce jour le 25 chaabane 1443, correspondant au 28 mars 2022, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a désigné le professeur Chems Eddine Chitour et M. Benalia Belhouadjeb membres du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel", lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE-TUNISIE

Signature d'une convention de partenariat entre la CGEA et Open Tunisia

Une convention de partenariat a été signée lundi à Alger entre la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) et l'Organisation professionnelle des entrepreneurs tunisiens (Open Tunisia) afin de renforcer l'investissement entre l'Algérie et la Tunisie.

La convention vise en premier lieu le renforcement des liens de partenariat dans différents domaines d'activités entre les opérateurs des deux pays. Elle sert également à accompagner les projets élaborés en vue de promouvoir les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Tunisie. La convention a été paraphée par la présidente de CGEA, Saïda Neghza, et le président d'Open Tunisia, Chaara Redha, en marge d'une rencontre d'affaires regroupant des opérateurs algériens et tunisiens et des représentants de différents secteurs.

Mme Neghza a indiqué que cette convention concerne tous les secteurs d'activités notamment l'industrie manufacturière et l'agriculture, qui sont selon elle, des domaines à fort potentiels. De son côté, M. Chaara a réitéré "la volonté de son pays à renforcer les échanges commer-

ciaux avec l'Algérie et de nouer des liens de partenariat pour un investissement bénéfique dans différents secteurs".

Il a appelé les opérateurs tunisiens et algériens à promouvoir le partenariat en travaillant ensemble dans différents domaines notamment celui des TIC et les énergies renouvelables afin de hisser le volume des échanges commerciaux entre les deux pays. Par ailleurs, des communications relatives au cadre législatif et aux procédures douanières facilitant l'investissement étranger en Algérie ont été présentées lors de cette rencontre par des représentants des Douanes et du Conseil national économique social et environnemental (CNESE). La représentante du CNESE, Haddad Sonia, a souligné que le développement du partenariat public-privé et le nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement en Algérie ont contribué à instaurer un climat d'investissement stable. Des rencontres B to B ont eu également lieu entre des opérateurs algériens et tunisiens pour nouer des contacts permanents et étudier les possibilités de coopérer dans divers secteurs d'activités.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

L'Algérie participe au Congrès mondial de l'entrepreneuriat à Riyad

Le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des Start-up prend part, du 27 au 30 mars 2022 à Riyad (Arabie Saoudite), au Congrès mondial de l'entrepreneuriat (GEC), a indiqué un communiqué du ministère. «Le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des Start-up participe aux travaux du Congrès mondial de l'entrepreneuriat (GEC), organisé du 27 au 30 mars 2022 à Riyad (Arabie saoudite)» a précisé le communiqué, ajoutant que le ministère «est représenté par son directeur des Start-up, Noureddine Ouadah et celui de l'Accélérateur public de startups «Algeria Venture», Sid Ali Zerrouki». Ce congrès mondial vise à rassembler des entrepreneurs, des experts et des décideurs politiques en vue d'élaborer une feuille de route de l'entrepreneuriat mondial pour la période post-Covid-19. Plus de 26 ministres du monde entier, des chefs d'entreprises, des économistes et des

décideurs prendront part aux panels de discussion pour aborder nombre de thèmes importants dans le domaine de l'entrepreneuriat et les meilleures pratiques à même de construire un système mondial en la matière. En marge du GEC, l'Algérie, représentée par M. Ouadah, participera à une conférence ministérielle sur les start-up, afin d'évoquer les domaines de coopération en la matière, ajoute le même source. Le ministère participera également à une table ronde ministérielle africaine sur le «Lancement des agendas de l'entrepreneuriat social en Afrique», qui sera organisée par le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud. Le GEC vise en outre à créer une plateforme qui permettra de promouvoir la coopération entre les Etats membres et les partenaires, afin d'explorer les moyens de libérer le potentiel du continent africain dans le domaine de l'entrepreneuriat social, et renforcer l'intégration régionale, conclut la source.

ALGÉRIE-ARGENTINE

Le DG de l'APS reçoit l'ambassadeur d'Argentine en Algérie

Le directeur général de l'agence Algérie Presse Service (APS), M. Samir Gaïd, a reçu lundi l'ambassadeur de la République d'Argentine en Algérie, M. Mariano Simon-Padros, qui lui a rendu une visite de courtoisie. Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de discuter des voies

et moyens à même de réactiver l'accord de coopération entre l'APS et l'agence de presse argentine, Telam, signé en 2008. Les entretiens ont porté également sur les relations de coopération entre les deux pays notamment dans le domaine médiatique.



APS